

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2882 - JEUDI 6 AVRIL 2017

LÉGISLATIVES 2017

Les préparatifs
suffisamment avancés,
selon la CNEI

En attendant la publication d'un décret devant fixer la date des élections législatives et locales, le président de la Commission nationale électorale indépendante (CNEI), Henri Bouka a déclaré que les préparatifs liés à l'organisation de ces échéances vont bon train. Au cours d'une conférence de presse tenue mercredi à Brazzaville, il a même assuré que son institution était prête à organiser ces deux scrutins

de façon couplée si le gouvernement venait à le lui demander. « *Nous nous attelons quotidiennement à travailler pour mieux nous organiser. Nous sommes actuellement dans l'élaboration des documents essentiels qui constituent, pour chaque circonscription, le point de départ du vote. A ce jour, la CNEI et la Direction générale des affaires électorales œuvrent dans l'élaboration des documents essentiels* », a-t-il précisé. [Page 7](#)



Henri Bouka

URBANISATION

Plus de 600 milliards FCFA pour restructurer
les zones précaires de Brazzaville et Pointe-Noire

Une vue partielle de la ville de Brazzaville

Les deux principales villes du Congo, Brazzaville et Pointe-Noire qui hébergent environ 70% de la population congolaise, estimée à 4,5 millions d'habitants, ploient dans un état de précarité représentant près de 60% de leur superficie respective.

En vue de renverser la tendance, le gouvernement et la Banque mondiale qui ont conjointement initié le « mois du développement urbain » ont estimé à plus de 600 milliards FCFA le montant à financer pour restructurer les zones urbaines de ces deux grandes agglomérations du Congo.

« *Ce chiffre paraît certes élevé, mais marque la volonté du Congo et de la Banque mondiale d'amorcer la résolution des problèmes qui se posent dans nos villes* », a indiqué mardi le Directeur général du développement urbain et de l'habitat par intérim, Gaspard Ngoma. [Page 3](#)

NOMINATIONS

Des nouveaux DG à
la CRF, à l'Economie, au
Développement industriel
et à la promotion
du secteur privé

Le Conseil des ministres a procédé mercredi à des nominations au titre des ministères de l'Economie ; du Développement Industriel et du Travail et de la Sécurité sociale.

Ainsi, tenant compte des nouvelles dispositions, Antoine Régis Ngakegni a été promu nouveau directeur général de l'Economie tandis que Jean Pinda Niangoula, Marie Martial Félicité Bolémas, née Kengue Poko et François Guimbi deviennent respectivement les nouveaux directeurs généraux du développement industriel ; de la Promotion du secteur privé et de la Caisse de retraite des fonctionnaires. [Page 5](#)

MONNAIE

L'avenir du Franc CFA en débat à Brazzaville

La capitale congolaise abrite ce matin la deuxième édition des entretiens organisés sur le thème : « Franc-CFA : Stop ou Encore ? ». Animées par des

personnalités de haut niveau, notamment Moussa Mara ; Djibril Ngom ; Alexandre Barro Chambrier tous anciens ministres respectivement du Mali, du Sénégal

et du Gabon auxquels se joint le journaliste Pascal Airault, ces assises permettront d'évoquer la problématique de cette monnaie commune à 14 pays africains. En effet, cette rencontre sera également le lieu d'échange autour de la nécessité d'envisager ou non la fin du Franc CFA que d'aucuns assimilent à un « *outil de servitude et de contrôle politique et économique de l'Afrique par l'ex-métropole, la France* ».



ÉDITORIAL

Faire valoir

Page 2

ÉDITORIAL

Faire valoir

Les réunions qui se tiendront à Washington dans les semaines à venir et qui verront les institutions de la sphère financière mondiale se pencher, comme chaque année, sur le sort des différentes parties du monde, l'Afrique en particulier, seront sans doute marquées fortement par les incertitudes que génèrent les fluctuations brutales des cours des matières premières sur les marchés internationaux. Mais elles offriront aussi aux pays dits « émergents » la possibilité de faire valoir leurs atouts pour le présent et pour l'avenir dans un univers instable où les grandes puissances ne semblent plus très bien savoir où elles vont. Et c'est pourquoi il convient de les préparer avec un soin particulier.

Prenons comme exemple le cas du Congo, de notre Congo. Frappé de plein fouet par l'effondrement des cours du pétrole il est perçu par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale tout à la fois comme un pays en crise financière latente et comme un pays politiquement stable dans une zone géographique qui ne l'est pas, un pays en difficulté temporaire certes mais sur lequel on peut compter à long terme. Contrairement aux apparences, nous avons donc de sérieux atouts à faire valoir pour obtenir l'appui d'une communauté internationale qui dispose toujours de puissants moyens, mais ne sait pas très bien comment les utiliser à bon escient dans un monde de plus en plus instable où les Grands s'affrontent à fleurets plus ou moins démouçetés.

Comment faire valoir ces atouts dans le moment présent est une question à laquelle les pouvoirs publics doivent apporter une réponse claire et convaincante, chose qui n'est guère facile dans un moment comme celui-ci où ces mêmes pouvoirs s'efforcent de mettre de l'ordre dans les administrations en modernisant la gouvernance publique. De la même façon que nous avons su, au sortir des guerres civiles de 1997 et 1998, convaincre les institutions financières de nous aider à alléger nos dettes, nous devons aujourd'hui prouver que les réformes engagées par le premier gouvernement de la Nouvelle République sous l'autorité du Premier ministre Clément Mouamba vont dans le bon sens et nous permettront de résoudre les problèmes nés de la chute brutale des cours du pétrole.

Plus que jamais par conséquent la communication, entendue dans son sens le plus large, apparaît essentielle au plan international.

Les Dépêches de Brazzaville

ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

La commune de Kintélé bientôt dotée d'un siège social provisoire



Raymond Zéphirin Mboulou et ses collaborateurs (DR)

Le ministre de l'Intérieur, de la décentralisation et du développement local, Raymond Zéphirin Mboulou, a effectué le 4 avril, le déplacement de Kintélé pour identifier parmi les mille logements sociaux, quelques locaux devant abriter provisoirement le siège social de la nouvelle commune, afin de la rendre fonctionnelle.

La nouvelle mairie de Kintélé, selon le choix opéré par le ministre, sera installée momentanément dans quelques locaux des mille logements sociaux qu'occupent actuellement les familles sinistrées dont les habitations ont été détruites lors des événements du 4 mars 2012. « Nous voulons installer une administration provisoire ici jusqu'aux nouvelles élections, étant donné que Kintélé devient une circonscription électorale, elle a besoin d'une administration. C'est donc au sein de ces logements sociaux que nous allons

provisoirement installer cette administration », a indiqué le ministre de l'Intérieur.

La date d'ouverture officielle des services administratifs de cette mairie n'a pas été précisée, mais en voulant doter la commune de Kintélé d'un siège, le souci du ministre de l'Intérieur, de la décentralisation et du développement local, est de permettre à cette nouvelle entité administrative de fonctionner régulièrement, afin de permettre aux populations d'effectuer leurs formalités administratives. L'un des objectifs à court terme est d'installer déjà l'administration électorale dans cette entité, en vue de bien préparer les prochaines échéances prévues d'ici peu, à l'issue desquelles cette commune sera dotée d'un député et des conseillers, qui se chargeront à leur tour d'élire le maire.

« Il faudra que l'administration de Kintélé s'installe déjà, parce que dans peu de temps, nous allons commencer le processus

électoral, par le lancement très prochainement de l'opération de révision des listes électorales », a ajouté le ministre Raymond Zéphirin Mboulou.

Dans le cadre du fonctionnement normal et régulier des services administratifs de cette commune, le ministre de l'Intérieur a aussi annoncé l'ouverture dans un bref délai, d'une cellule de police en attendant qu'une ligne soit inscrite dans le budget 2018, afin de construire une administration territoriale et un commissariat de police qui obéissent aux nouvelles normes ainsi que toutes les structures connexes.

Rappelons que la commune de Kintélé a été créée par loi n°14-2017, du 16 mars 2017, promulguée par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso. Rattachée au département du Pool, cette commune couvre une superficie totale d'environ 135,8 km², soit 13.580 hectares.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERSES

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Assistante : Sylvia Addhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Chef de production :

Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

VIE DES PARTIS

Le Parti pour la concorde et l'action politique installe sa fédération de France

Composée d'une quinzaine de membres, elle aura pour principale mission de fédérer les Congolais de l'étranger se reconnaissant au centre de l'échiquier politique du Congo

Le président du Parti pour la concorde et l'action politique (PCAP) a assisté à la mise en place des instances de son parti en France le samedi 1er avril, à l'hôtel Marriot Rive gauche, dans le 14e arrondissement. Désormais, sa représentation dans la capitale française sera l'œuvre d'un bureau de 15 membres présidé par Pascal Nsiemo et dont l'élu municipal d'Evry, Guy-François Tsiehela, assure le secrétariat général. En appui, Marie Michel Elenga présidera la Commission de contrôle et d'évaluation composée de cinq autres membres. Prenant la parole, Pascal Nsiemo, au nom de la fédération France-Europe a évoqué les grandes lignes de sa feuille de route. Entre autres, il a énoncé les différentes actions à mener en vue de préparer les élections législatives cette année au Congo.



Photo de groupe autour du président Alexis Ndinga à l'investiture de la Fédération France à Paris. Crédit photo : Fredy by Flam

S'adressant aux militants, Alexis N'Dinga a félicité les nouveaux membres du bureau politique et les a exhortés à impulser les valeurs dudit parti. « Une lourde

responsabilité pèse désormais sur vos épaules : celle de promouvoir les idéaux de notre formation politique dont vous constituez désormais la sève in-

dispensable. Car loin d'être une sinécure, ces postes exigeront engagement et abnégation pour être une force de proposition au niveau national ».

Au terme de la cérémonie, le député de la 1ère circonscription de Pointe-Noire a lancé à la diaspora congolaise un vibrant appel à rejoindre la dynamique, et apporter ainsi une contribution à la consolidation de la démocratie au Congo. « Vous qui avez toujours constitué le creuset, la source d'inspiration inépuisable des valeurs de la liberté, de la démocratie, rejoignez-nous et continuez à nous inspirer au lieu de se donner à l'affaiblissement de notre Etat », a-t-il dit. Le président de l'Unirr, Roger Ndokolo, un autre parti du Centre, a aussi assisté à la cérémonie. Rappelons qu'en février dernier, le président du PCAP, Alexis N'Dinga, avait fait le déplacement de la France pour lancer le chantier de la mise en place d'une fédération du parti. Initialement association en 2011 et devenu parti politique en janvier 2016, suivant ses statuts, le PCAP est un parti pour l'action et la concorde ayant pour doctrine la social-démocratie. Il compte à ce jour 13 élus repartis entre Pointe Noire et les départements du Kouilou, du Niari et de la LeKoumou.

Marie Alfred Ngoma

L'Unirr salue l'initiative du Congo pour la création du Fonds Bleu

L'Union pour la République (Unirr), un parti du centre présidé par Roger Ndokolo s'est récemment félicitée de la concrétisation de l'annonce faite par le chef de l'Etat Denis Sassou N'Gouesso lors de la COP22 à Marrakech, au Maroc, sur la création du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo. L'évènement a eu lieu en mars dernier à Oyo dans le département de la Cuvette.



Roger Ndokolo et Jean-Vincent Placé (DR)

Depuis Paris, en partance pour Brazzaville où il prendra part à une séance de travail avec les autres partis du centre, Roger Ndokolo a tenu à s'exprimer sur la récente actualité du mois dernier à Oyo. Pour sa part, l'Unirr, dont la politique en faveur du développement durable milite pour la valorisation des richesses du Bassin du Congo, croit qu'il s'agit d'un pas dans la bonne direction, en vue de la recherche des voies et moyens d'une exploitation raisonnée des forêts et de la gestion durable des eaux des côtes maritimes, du majestueux fleuve Congo et ses affluents, dé-

tenteurs des immenses étendues de l'or bleu : l'eau, un des enjeux majeurs du XXI^e siècle.

« C'est que là, au moins, 12 pays d'Afrique subsaharienne vont avoir les moyens d'agir dans la préservation des essences forestières aujourd'hui menacées et ils pourront accompagner la transition de l'économie forestière vers une économie de ressources issues de la gestion des eaux fluviales et maritimes. C'est sûr qu'on est encore loin du compte, mais si on ambitionne tous ensemble dans le même sens, on est certain qu'on sera capable de faire le mieux pour établir un socle de développement économique et social des peuples et leur garantir la paix dans la sous-région », explique le président de Roger Ndokolo.

Le président de l'Unirr se réjouit également de l'inauguration du Musée Kiébé-Kiébé de N'Gol'Odoua. « Une étape importante pour la décentralisation des lieux de mémoire et de culture de notre pays », a dit Roger Ndokolo. A la même période, le 10 mars exactement, constate-t-il, dans le cadre de l'amélioration du système de santé, Oyo s'est vu être dotée officiellement d'un hôpital général spécialisé débaptisé Edith Lucie Bongo Odimba. « L'Unirr soutient l'avènement de cet établissement hospitalier. Nous pensons qu'il aidera au désenclavement des îlots de centres de santé actuels selon la mise en place du programme de santé pour tous au Congo », a-t-il déclaré en partance au Congo. « Sur place, nous réitérerons notre appui aux efforts de coalition et de réconciliation de tous les partis du centre sous la présidence de Jean-Michel Bokamba Yangouma », a confié Roger Ndokolo.

Marie Alfred Ngoma

ELECTIONS 2017

Henri Bouka édifie les médias sur le niveau des préparatifs

Le président de la Commission nationale électorale indépendante (CNEI), Henri Bouka a éclairé la lanterne des journalistes sur les préparatifs des scrutins à venir au cours d'une conférence de presse animée le 05 avril à Brazzaville.

Répondant aux préoccupations des chevaliers de la plume et du micro sur certaines questions liées à ces élections, Henri Bouka a noté qu'organiser une élection politique implique plusieurs opérations, à savoir la préparation des listes électorales, les cartes d'électeurs et les distribuer ensuite, faire le point de tous les documents électoraux, éditer les bulletins, acquérir le matériel et bien d'autres.

« Nous nous attelons quotidiennement à travailler, à nous organiser. Nous sommes sur l'élaboration des documents essentiels qui constituent pour chaque circonscription le point de départ du vote, à l'édition des listes de base qui seront très bientôt notifiées au Congolais, à revoir l'implantation des bureaux de vote, à réfléchir sur la nouvelle manière de distribuer les cartes aux électeurs etc », a-t-il dit.

Et d'ajouter, « à cette période, la commission nationale électorale indépendante et les autres institutions impliquées dans la tenue de ces élections, notamment la Direction générale des affaires électorales et le ministère de l'Intérieur, s'attellent à l'élaboration des documents essentiels ».

A propos de la distribution des cartes d'électeurs, le président de la CNEI a évoqué la possibilité d'aller vers la responsabilité des électeurs eux-mêmes, c'est-à-dire d'appeler ces derniers d'aller retirer leurs cartes dès que celles-ci seront prêtes dans les administrations requises, une façon de ne plus mettre des milliers de gens dans la rue pour le faire ce qui coûte énormément cher à l'Etat. « Nous dirons à chacun, les cartes sont disponibles et les Congolais

peuvent les retirer ». Quant au découpage électoral, Henri Bouka a fait savoir que cette question relève du domaine de la loi par les institutions compétentes.

S'agissant des bulletins uniques, Henri Bouka a informé : « nous les avons utilisés lors de la dernière présidentielle, nous sommes en train de travailler pour parvenir à l'édition des bulletins pré pliés étant donné que certains électeurs ne parvenaient pas à plier correctement le bulletin ce qui ne préservait pas le secret du vote »

A la question de savoir à quand le vote électronique comme cela se passe ailleurs, le président de la CNEI a répondu en déclarant : « il faut que nous soyons tous d'accord sur cette question et peut-être avoir les mêmes technologies. Le Congo est aujourd'hui à 14 éléments de transparence et il est difficile de douter à la transparence des opérations de vote. En matière de fiabilité des résultats, le système congolais n'a rien à envier à un système qui serait électronique. Nous avons un système manuel qui est contrôlable par tous ».

Parlant des élections dans le département du Pool, le président de la CNEI a fait savoir que « l'institution prépare les prochains scrutins sans exclure aucun département. Mais s'il s'avère qu'à l'arrivée, il se trouve des empêchements, nous saisissons les autorités qui décideront ».

Sur la date de la tenue de ces élections, Henri Bouka a dit qu'il revient au gouvernement de la fixer.

Rappelons que pour les prochaines élections législatives, le nombre des députés siégeant devrait passer de 139 à 151, conséquence du nouveau découpage issu de la concertation politique tenue au début du mois de mars à Ouessou dans le département de la Sangha.

Jean-Jacques Koubemba



Investissement dans le capital humain: au milieu d'une récession économique, UBA promet 3 000 employés

25% du personnel de l'institution financière leader en Afrique récompensés

Le DG du Groupe, Kennedy Uzoka: "Si l'on prend bien soin des membres du personnel, ces derniers prendront bien soin des clients".

United Bank for Africa (UBA), la banque de choix de l'Afrique à l'échelle mondiale, Africa's Global Bank, opérant dans 19 pays africains, a annoncé la promotion de 3 000 membres du personnel, renforçant son engagement en matière d'investissement dans le capital humain et de progression de carrières dans le difficile environnement opérationnel actuel. Des promotions ont été faites au sein du réseau de UBA à travers le monde.

Dans un mémo adressé le lundi 3 avril 2017 à tout personnel du Groupe, le DG du Groupe, Kennedy Uzoka, a déclaré: "Depuis ma récente prise de fonction en tant que DG du Groupe, l'une de mes priorités a été de répondre aux besoins du personnel, car je crois fermement que si l'on prend bien soin des membres du personnel, ces derniers prendront bien soin des clients - nos ultimes employeurs".

"L'investissement dans le capital humain est essentiel à notre réussite. C'est le produit de notre capacité à investir à long terme et à créer une institution durable.

C'est le fondement de notre détermination à être le leader du secteur bancaire africain axé sur les clients".

En plus des promotions à travers le Groupe, M. Uzoka a dévoilé un nouveau modèle d'avancement du personnel et l'extension de l'actuel prêt véhicule du Groupe à 1000 employés précédemment inéligibles. Ces politiques répondent directement aux commentaires recueillis du personnel dans le cadre du sondage sur l'engagement des employés qui, selon le DG du Groupe, ont contribué à définir les investissements actuels et futurs dans le capital humain. Le nouveau modèle d'avancement du personnel démocratise l'accès aux rôles et aux opportunités de carrières et de leadership au sein de la banque. Chacun des membres du personnel peut maintenant - quelle que soit sa piste - aspirer à des postes de leadership, une fois que toutes les conditions objectives sont remplies. La réforme des disparités entre la Piste de leadership (Leadership Track) et la Piste de Service (Service Track), qui a été une source de frustration pour certains membres du personnel qui doivent jusqu'ici se voir convertir de pistes pour progresser professionnellement, illustre une fois de plus l'engagement de UBA à créer un environnement où la compétence et le mérite sont récompensés.

Le PCA du Groupe, Tony Elumelu, a félicité la direction générale de UBA, en se référant au difficile environnement

commercial actuel. Il a encouragé le secteur à suivre l'exemple de UBA, en plaçant ses employés à la tête de ses priorités. "Promouvoir à cette échelle et créer des opportunités de carrières pour le personnel à un moment comme celui-ci est une preuve de leadership du secteur et cela est digne d'émulation. Ce n'est pas un hasard si cela se produit après l'annonce de nos solides résultats de 2016 et la distribution plus tard cette semaine de dividendes à nos

actionnaires. Nous voulons faire partager notre succès à toutes nos parties prenantes clés". Le PCA du Groupe a poursuivi en se félicitant de la politique équitable de la banque: "Je félicite la banque pour la création des opportunités de carrières solides et méritocratiques pour tout le personnel à un moment où certains dans notre secteur sont en train de réduire les effectifs ou de précariser leurs emplois. C'est vraiment remarquable".

UBA a récemment annoncé des revenus de NGN 384 milliards pour 2016, soit une croissance impressionnante de 22% par rapport à 2015 et a également enregistré une croissance de 32% de son bénéfice avant impôts qui s'établit à NGN 91 milliards. La forte performance reflète également la culture intégrée du service clientèle, motivée par l'engagement et la satisfaction des employés.

L'engagement de UBA à l'égard de son réseau panafricain dans son ensemble s'est traduit par une série de récompenses, dont cinq prix de 'Banque de l'année' pour les filiales du Gabon, du Congo-Brazzaville, du Sénégal, du Cameroun et du Tchad, lors du Prix annuel du magazine 'The Bankers' à Londres et l'édition de 2016 du Prix EMEA du secteur financier et bancaire par le leader des publications financières - le Magazine EMEA Finance.

M. Uzoka a conclu le mémo sur une note encourageante, en exhortant les employés de UBA - Lions et Lionnes - à "continuer d'incarner chaque jour nos valeurs fondamentales - dans la quête continue de notre énoncé de mission: Excellent Service... Garanti!" Ce conseil est opportun car le personnel est dans les étapes finales des préparatifs du Forum du PCA du Groupe qui débute le mercredi 5 avril et comprend une série d'événements, dont l'AGA du Groupe et l'annuel UBA CEO Awards tant attendu. Au cours du Forum, les cadres supérieurs de la Banque auront l'occasion de partager et tirer parti des meilleures pratiques dans les 18 filiales africaines de UBA et ses opérations à New York, Paris et Londres, réfléchir sur la performance du Groupe au cours de l'année écoulée et identifier les moyens pour renforcer la croissance à court, moyen et long termes.



MOUVEMENT ACTION ET RENOUVEAU M.A.R.

«Citoyenne Congolais, en avant!»

Convoqué par décision n° 003-2017/MAR-BP/CAB-P du 23 Mars 2017, le Bureau politique du Mouvement Action et Renouveau -MAR- s'est réuni en session ordinaire ce jour 1er Avril 2017 à son siège national, sous la direction de Son Président, Monsieur Roland BOUITI-VIAUDO. Dans son mot d'ouverture, le Président du parti a souhaité la bienvenue à tous les participants à la réunion et a félicité ces derniers pour leur présence.

Le Président du parti a rappelé les grandes lignes dégagées lors de la réunion du 28 Janvier 2017. Il a insisté sur la nécessité d'apprécier le travail accompli depuis lors, notamment les orientations fixées dans le cadre de la restructuration et la redynamisation des Fédérations du parti. Le Président du parti a souhaité que le Bureau politique examine avec une extrême attention la situation politique nationale afin que la substance de celle-ci alimente l'action à venir du parti. Par la suite, le Président a invité le Bureau politique à tout mettre en œuvre pour renforcer l'action du parti, notamment en cette année 2017 qui consacre l'organisation des élections. Examinant les points inscrits à son ordre du jour, le Bureau politique a analysé avec minutie les rapports de campagne de restructurations et de redynamisation des Fédérations, rapports présentés par les commissaires politiques désignés.

Le Bureau politique a été informé de la situation qui prévaut dans chaque Fédération et a demandé que la campagne de restructuration et de redynamisation soit poursuivie et achevée. Poursuivant l'examen de l'ordre du jour, le Bureau politique a été informé des conclusions de la concertation politique de Ouesso par sa délégation présente à ces assises.

Le Bureau politique a pris acte des conclusions de cette concertation et a félicité le Gouvernement pour cette initiative susceptible de promouvoir la paix et la cohésion nationale. A la lumière de ces conclusions, le Bureau politique s'est appesanti sur les modalités de préparation des élections qui pointent à l'horizon. Des orientations ont été données afin que les stratégies mises en place soient scrupuleusement respectées lors des campagnes électorales. S'agissant de la situation nationale, le Bureau politique s'est réjoui des initiatives prises par le Gouvernement pour promouvoir la culture du « vivre ensemble » dans notre pays. Le Bureau politique s'est également réjoui de la brillante participation de la Femme du MAR à la journée internationale du 8 Mars. En ce qui concerne la situation politique internationale, le Bureau politique a salué la rencontre de haut niveau entre Leurs Excellences Denis SASSOU-N'GUESSO, Président de la République, Chef de l'Etat, et Abdelaziz BOUTEFLIKA, Président de la République d'Algérie sur la crise en Libye. Clôturant les travaux de la réunion ordinaire, le Bureau politique a renouvelé sa confiance à Son Excellence Monsieur le Président de la République Denis SASSOU-N'GUESSO et a encouragé le Gouvernement à poursuivre les efforts engagés en vue de juguler la crise économique et financière qui sévit dans le pays. Commencée à 11h, la réunion ordinaire du Bureau politique qui s'est déroulée dans un esprit de responsabilité, de maturité et de sincérité a pris fin à 15h 00.

Le Bureau politique.

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANT)

MINISTRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES GRANDS TRAVAUX DÉLÉGATION GÉNÉRALE AUX GRANDS TRAVAUX
Projet d'aménagement de la route Ketta - Djoum et de facilitation du transport sur le corridor Yaoundé - Brazzaville, Phase 2.

Secteur : « Transport »
Référence de l'accord de financement : Prêt N°2000130014482
N° d'Identification du Projet : P-Z1-DB0-167
DATE : 05 Avril 2017.
AMIN° : 002-2017 (RELANCE)

La République du Congo a obtenu un financement de la Banque Africaine de Développement (BAD) afin de couvrir le coût du Projet d'aménagement de la route Ketta - Djoum et de facilitation du transport sur le corridor Yaoundé - Brazzaville, Phase 2, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes au titre de ce prêt pour financer le contrat de Consultant pour le « contrôle et la surveillance des travaux connexes au Projet ». Les services prévus au titre de ce contrat comprennent le contrôle et la surveillance des travaux de réhabilitation / construction de cinq (05) écoles (blocs administratifs, salles de classe, logements pour enseignants, blocs de latrine, forages, etc.), construction des murs de clôture, de quatre Centres de Santé Intégrés (CSI), l'étude, la conception et la surveillance des travaux de construction de la Gare routière de Sembé, la réhabilitation des pistes rurales et la construction des forages et des puits d'eau. Le délai de réalisation de la mission est de Dix-huit (18) mois et le démarrage est prévu au troisième trimestre de 2017.

La Délégation Générale aux Grands Travaux ci-après dénommée « l'Organe d'Exécution » (OE), invite les Consultants nationaux à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront

conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, édition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012 qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. Les Consultants nationaux intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi à vendredi de 09 h à 14 h.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 20 avril 2017 à 12 heures 30 mn (heure locale) et porter expressément la mention :

« Projet d'aménagement et de bitumage de la route Ketta - Djoum, Contrôle et surveillance des travaux connexes au Projet »
À l'attention de : Monsieur le Ministre de l'Aménagement du Territoire et des Grands Travaux,
Délégation Générale aux Grands Travaux
Coordination Technique
Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat
Multilatéral, Immeuble
TAMBADOU, 5ème Étage (Secrétariat), sise n°2
Avenue de la Base Militaire, au croisement avec le
Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO, Batignolles.
BP : 1127 ; Tél. : (+242) 06 956 86 64 ; 05 386 35 32
Fax : (+242) 22 283 54 60 ;
E-mail : ceprbaddggt@yahoo.com ;
batoung123@gmail.com

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur de la Cellule,

BATOUNGUIDIO.-

COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES DU MERCREDI 05 AVRIL 2017

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce Mercredi 05 Avril 2017 au Palais du Peuple, sous la très haute autorité de Son Excellence, Monsieur Denis SASSOUN'GUESSO, Président de la République, Chef de l'Etat.

Six (6) affaires étaient inscrites à l'ordre du jour, à savoir :

-Deux (2) projets de loi au titre du Ministère de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement Local ;

-Deux (2) projets de loi au titre du Ministère des Zones Economiques Spéciales ;

-Une (1) communication de la Ministre de la Santé et de la Population relative à la flambée des cas de diarrhée et anémie dans le district de Liranga, département de la Likouala.

-Des nominations au titre du Ministère de l'Economie, du Développement Industriel et de la Promotion du Secteur Privé d'une part, et du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale, d'autre part.

I/- Ministère de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement Local.

1-Projet de loi modifiant et complétant les articles 54 alinéas 1 et 2, 67 alinéa 4, et 72 alinéa 2 de la loi n°9-2001 du 10 décembre 2001 portant loi électorale modifiée et complétée par les lois n°5-2007 du 25 Mai 2007, 9-2012 du 23 Mai 2012, 40-2014 du 1er Septembre 2014 et 1-2016 du 23 Janvier 2016.

Prenant la parole, M. Raymond Zéphirin MBOULOU, Ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement Local, a rappelé d'emblée que le projet de loi soumis à l'attention du Conseil des Ministres avait un double objectif : d'une part, la prise en compte des recommandations issues de la Concertation politique récemment tenue à Ouesso et, d'autre part, celle du redécoupage électoral consécutif à l'érection de certaines localités en communes de plein exercice, à la création d'entités administratives nouvelles, et à la correction des situations particulières de certaines communes plus anciennes.

Dans ce contexte, un redécoupage électoral partiel s'avère nécessaire. Ainsi, les critères pris en compte par le projet de loi sont les suivants :

-Détermination d'une ligne de démarcation entre les zones urbaines (territoire des nouvelles communes) et les zones rurales (territoires des districts redimensionnés) ;

-Prise en compte des évolutions démographiques combinées à l'essor économique avéré des communes de Nkayi et Ouesso ;

Sur la base des critères ainsi définis, la proposition de redécoupage électoral induit la création de circonscriptions électorales assises sur le territoire des nouvelles communes urbaines suivantes : Impfondo, Owando, Oyo, Djambala, Ewo, Kinkala, Kintélé, Pokola, Sibiti et Madingou.

Ensuite, et pour tenir compte du premier critère évoqué, la création de circonscriptions électorales assises, d'une part, sur le territoire des nouveaux districts issus de leur redimensionnement, à savoir : Impfondo, Owando, Oyo, Djambala, Ewo, Kinkala, Ignié, Sibiti, Madingou, Loukoléla, et Mokéko ; et, d'autre part, les nouveaux districts récemment créés par la loi, à savoir : Kobo et Bokoma.

Enfin, la correction de la disparité entre anciennes communes de plein exercice (Dolisie, Nkayi et Mossendjo) induit la création d'une circonscription électorale dans chacun des deux arrondissements des deux dernières communes citées. Le Ministre MBOULOU, tenant compte de l'ensemble de ces considérations techniques, a précisé que le nombre de circonscriptions électorales pour les législatives sera ainsi porté de 139

sièges actuellement, à 151 si le projet était approuvé en l'état.

La prise en compte combinée du critère démographique et de la création de nouvelles entités administratives implique l'harmonisation de la taille des Conseils municipaux des communes de Ouesso et Nkayi, avec celle du Conseil municipal de Dolisie, faisant passer le nombre de leurs conseillers municipaux, pour la première, de 25 à 45 sièges et, pour la seconde, de 29 à 45.

Enfin, et pour tenir compte de l'ensemble des critères évoqués, il convient d'indiquer que le nombre total des conseillers locaux, sur le plan national, passera de 860 à 1154.

Après discussion, les Membres du Conseil des Ministres ont approuvé le projet de loi modifiant certaines dispositions de la loi électorale. Il sera transmis au Parlement pour adoption.

2-Projet de loi déterminant le ressort territorial des districts de Madingou, Owando, Ewo, Sibiti, Impfondo, Djambala, Kinkala et Oyo.

L'adoption de la loi n°13-2017 du 16 Mars 2017 portant érection de certaines communautés urbaines en communes, a profondément modifié l'organisation administrative du territoire national, notamment en amputant certains districts du territoire des nouvelles communes ainsi créées.

D'autre part, et pour tenir compte des dispositions de l'article 20 de la loi n°3-2003 du 17 Janvier 2003 fixant l'organisation administrative territoriale distinguant les communautés urbaines des communautés rurales de district, et afin d'éviter un vide juridique, le Ministre MBOULOU a souligné la nécessité de proposer au législateur de procéder à la modification du territoire des districts impactés par la réforme. Cependant, et pour tenir compte de la nécessité que le projet de réorganisation territoriale des districts concernés s'appuie sur une large concertation et la consultation des forces vives du pays, et ce sur la base de paramètres physiques, sociologiques et politiques, le projet de loi soumis à l'examen du Conseil des Ministres propose que, pour une période transitoire, les communautés urbaines érigées en communes demeurent le lieu abritant le siège des districts en cours de réorganisation, associant les villages qui constituaient les anciens districts.

Les districts concernés sont : Owando, Djambala, Madingou, Sibiti, Ewo, Kinkala, Oyo et Impfondo.

Après discussion, le Conseil des Ministres a approuvé le projet de loi déterminant le ressort territorial des districts susmentionnés. Il sera transmis au Parlement pour adoption.

II/- Ministère des Zones Economiques Spéciales.

1-Projet de loi régissant les zones économiques spéciales.

Après avoir entendu l'exposé liminaire du Ministre des Zones Economiques Spéciales, le Conseil des Ministres a constaté que le projet soumis à son examen, fondé sur l'expertise d'un certain nombre de partenaires de renommée internationale, avait pour objet de favoriser les conditions d'arrivée de partenaires exprimant la volonté de procéder à des investissements directs au Congo.

Projet majeur porté par Son Excellence, Monsieur le Président de la République, il doit permettre, entre autres, de promouvoir l'exploitation, l'utilisation et la transformation des matières premières d'origine locale et de favoriser le transfert de technologie.

A cet égard, quatre (4) Zones économiques spéciales sont identifiées :

-Zone de Ouesso ;

-Bi pôle Oyo-Ollombo ;

-Zone de Brazzaville ;

-Zone de Pointe-Noire.

Le projet soumis à l'examen du Conseil des Ministres propose quelques particularités, à savoir notamment : la gouvernance des zones en projet par des organes érigés en établissements publics ; la consécration du statut de « développeur », et, enfin, la priorité donnée à l'accès à un guichet unique pour investisseurs.

Prenant la parole, M. Clément MOUAMBA, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, a indiqué que le projet soumis à l'examen du Conseil est un texte d'exception, en ce qu'il crée les conditions dérogatoires au droit commun susceptibles de faciliter l'arrivée d'investisseurs déjà motivés et qui frappent d'ores et déjà la porte de notre pays.

Il a souligné que les travaux préparatoires ayant conduit au texte en projet ont pris en compte toutes les conditions optimales d'attractivité des futures zones économiques spéciales, tant sur les plans juridique que fiscal et douanier. Concluant son propos, le Premier Ministre a indiqué que les prévisions évoquent la création d'environ 100.000 emplois directs et indirects, lorsque le projet atteindra son rythme de croisière.

Intervenant à son tour, Son Excellence, Monsieur Denis SASSOUN'GUESSO, Président de la République, Chef de l'Etat, s'est félicité de l'aboutissement de cette première étape. Il a souligné que le projet soumis au Conseil était le fruit de nombreux échanges avec les expertises les plus diverses, y compris lors de ses rencontres avec ses homologues et les représentants de Gouvernements ayant l'expérience idoine en matière de zones économiques spéciales.

Enfin, et tout en exhortant le Gouvernement à s'approprier cet important projet générateur d'emplois et de développement, le Chef de l'Etat a pris acte du fait que la première zone économique spéciale sera implantée dans les départements de Pointe-Noire et du Kouilou.

Après discussion, le Conseil des Ministres a approuvé le projet de loi soumis à son examen. Il sera transmis au Parlement pour adoption.

2-Projet de loi portant création de l'agence de planification, de promotion et de développement des zones économiques spéciales.

Elément complémentaire du précédent, notamment pris en son article 4, le projet de loi soumis à l'examen du Conseil des Ministres prévoit la création de l'agence de planification, de promotion et de développement des zones économiques spéciales chargée de la régulation des dites zones.

Etablissement public à caractère industriel et commercial administré par un Conseil d'administration et géré par une direction générale, l'agence est placée sous la tutelle du Ministère en charge des Zones économiques, et a pour objet de planifier, développer et superviser la promotion des dites zones.

Après discussion, le Conseil des Ministres a approuvé le projet de loi soumis à son examen. Il sera transmis au Parlement pour adoption.

III/- Ministère de la Santé et de la Population.

Prenant à son tour la parole, Mme Jacqueline Lydia MIKOLU, Ministre de la Santé et de la Population, a informé le Conseil des Ministres que ses services avaient été avisés, fin mars 2017, d'une suspicion d'épidémie, liée à la survenance, depuis plusieurs jours, de cas de diarrhée fébrile dans le district de Liranga, département de la Likouala.

Sur la base des informations collectées par les services départementaux compétents et communiquées au Ministère de la Santé et de la Population, il aurait été constaté dix-huit (18) décès,

causés par la fièvre, la diarrhée et l'anémie.

Après avoir élaboré un plan de riposte, estimant les besoins immédiats en produits de santé (médicaments, réactifs et consommables), déterminé les conditions de détection d'une éventuelle épidémie et élaboré les actions d'urgence appropriées, et dans ce cadre, sur instruction de Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, une mission de prospection composée d'une équipe de médecins, d'hygiénistes et de logisticiens, s'est rendue à Liranga dès le 2 avril 2017.

Au regard des données collectées sur le terrain, la Ministre MIKOLU a informé le Conseil des Ministres des éléments ci-après, ainsi que des mesures prises :

-La consultation des registres des centres de santé publics et privés n'a pas permis de constater des taux anormalement élevés de décès liés à une flambée épidémique.

-Le nombre de décès avérés a été ramené à trois (3) personnes, avec constat de fièvre avec douleurs articulaires sans diarrhée, ce qui pourrait relever d'une endémie palustre ou d'une autre affection à déterminer ;

-La prise en charge thérapeutique immédiatement effectuée des cas présentant des symptômes ;

-La collecte de données biologiques sur les cas suspects ;

-La sensibilisation des populations aux mesures d'hygiène individuelles, notamment par le biais des chefs de quartier ;

-L'aide aux populations concernées pour chlorer l'eau de boisson ;

Prenant la parole, Son Excellence, monsieur Denis SASSOUN'GUESSO, président de la République, a instruit le gouvernement de débloquer dans les meilleurs délais les crédits nécessaires à la réalisation des différentes actions prescrites par le Ministère de la Santé et de la Population, et ce afin de soulager les populations concernées.

IV/- Des nominations.

Le Conseil des Ministres a procédé à des nominations au titre des Ministères suivants :

-Ministère de l'Economie, du Développement Industriel et de la Promotion du Secteur Privé.

Sont nommés :

•Directeur Général de l'Economie : M. Antoine Régis NGAKEGNI, Enseignant-chercheur à l'Université Marien N'GOUABI

•Directeur Général du Développement Industriel : M. Jean Pinda NIANGOULA, Administrateur en chef des SAF ;

•Directrice Générale de la Promotion du Secteur Privé : Mme Marie Martial Félicité BOLEMAS, née KENGUEPOKO, Administratrice en chef des SAF de 3ème classe, 3ème échelon, catégorie 1, échelle 1

-Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale.

Est nommé :

•Directeur Général de la Caisse de Retraites des Fonctionnaires (CRF) : M. François GUIMBI, Enseignant titulaire à l'Université Marien N'GOUABI et ancien Ministre.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de la République a alors levé la séance.

Commencée à 10h00, la réunion du Conseil des Ministres a pris fin à 11h30.

Fait à Brazzaville, le 05 Avril 2017

**Thierry Lézin MOUNGALLA/-
Ministre de la Communication et des Médias
Porte-parole du Gouvernement**

LES ENTRETIENS DE
Brazzaville #2

FRANC CFA :
STOP OU ENCORE ?

Jeudi 6 avril 2017 à 10 heures précises
Salons de l'hôtel Radisson
Avenue Amilcar Cabral, centre ville, Brazzaville

Entretiens avec :

Moussa Mara

Ancien Premier Ministre du Mali

Djibril Ngom

Ancien Ministre du Sénégal

Alexandre Barro Chambrier

Ancien Ministre du Gabon

Pascal Airault

Journaliste

Informations complémentaires
auprès du cabinet Eminence Conseil
contact@eminenceconseil.com
(242) 05 630 23 23

Partenaires Platinium



Une initiative portée par le cabinet

ÉMINENCE CONSEIL

ENVIRONNEMENT

Des jeunes de Djiri s'impliquent dans la lutte contre les érosions

L'association Le Foyer de la petite enfance « Manthéas », que dirige Gipsy Mougngahmy-Manthéas a organisé du 2 au 4 avril, l'opération de planting d'arbres dans le 9^e arrondissement, Djiri, en vue de lutter contre le phénomène des érosions dans ce quartier

L'objectif a été d'initier les jeunes à mener des actions d'intérêt communautaire et de les mettre au centre du développement social.

L'opération a été organisée en partenariat avec le ministère de la Jeunesse et de l'éducation civique ; le Programme des Nations unies pour le développement et la coopération japonaise. Au lieu de l'érosion, les jeunes ont planté une espèce communément appelée bambou de chine afin de lutter contre le glissement de terrain qui mine le quartier Djiri. Outre ces arbres, les jeunes ont consolidé le terrain avec des sacs chargés de sable et des pneus pour empêcher l'évolution de cette érosion.

La coordonnatrice de l'association, Gipsy Mougngahmy-Manthéas, a expliqué que l'opération de planting d'arbres s'inscrivait dans le cadre de la deuxième phase du projet de cette association. A cet effet, 500 jeunes de cet arrondissement ont été regroupés dans l'idée de former un réseau pour la réalisation du projet de lutte



Des jeunes à l'oeuvre (DR)

contre la radicalisation préventive. L'initiative, poursuit-elle, vise à occuper les jeunes afin de leur donner plus de responsabilité dans le cadre de l'auto prise en charge. Elle permet également de pérenniser l'éducation et d'avoir des pères éducateurs pour le développement du projet.

Gipsy Mougngahmy-Manthéas a expliqué que l'association envisage organiser une rencontre citoyenne sur les thèmes suivants : l'implication des jeunes dans le développement social ; les composantes de vous connect.

Elle a émis le souhait au ministère de la Jeunesse et de l'éducation civique de mettre à la disposition des jeunes les animateurs de jeunesse afin de les occuper pendant leurs temps libres. Selon elle, le ministère pourrait les occuper en organisant des activités

culturelles et socio-éducatives. Au terme de l'activité, un des jeunes a indiqué que travailler pour l'intérêt communautaire ne le gêne pas parce que ce n'est pas pour la première fois qu'il accomplit ce genre de tâche. « J'ai toujours apporté ma contribution dans la lutte contre les érosions dans ma rue. Cette fois, l'association nous a regroupé afin que nous formions un réseau des bien-faiteurs du quartier. Le phénomène d'érosions doit interpeller tous les habitants de ce quartier parce que chacun de nous sait quelque chose sur les conséquences qu'elle peut engendrer. J'ai vu des maisons bien bâties emportées en une fraction de temps. Appartenir à ce réseau des jeunes me paraît normal », a-t-il dit.

Lydie Gisèle Oko

URBANISATION

Brazzaville et Pointe-Noire ploient dans la précarité

Deux plus grandes villes du pays, Brazzaville et Pointe-Noire hébergent environ 70% de la population congolaise, estimée à 4,5 millions d'habitants. Les zones précaires représentent près de 60% de la superficie de ces agglomérations dont la restructuration nécessite un investissement de 1,3 milliard de dollars (plus de 600 milliards de francs CFA), selon les estimations du gouvernement congolais et de la Banque mondiale.

Le directeur général du développement urbain et de l'habitat par intérim, Gaspard Ngoma pense que « ce chiffre est certes élevé, mais marque la volonté du Congo et de la Banque mondiale d'amorcer la résolution des problèmes qui se posent à notre pays ». « On ne peut pas continuer à vivre dans des villes qui sont à 60% précaires. Cela signifie que nous avons besoin des investissements importants pour arrimer nos villes à la modernité », a-t-il dit.

Le gouvernement et la Banque mondiale vont mener une campagne de communication sur le développement urbain dans la période du 4 au 28 avril 2017, dans l'objectif de mobiliser les partenaires au développement sur l'appropriation des défis et des opportunités de l'urbanisation au Congo.

Selon le représentant de la Banque mondiale au Congo, Djibrilla Issa, le Congo est l'un des pays les plus urbanisés d'Afrique subsaharienne avec un taux d'urbanisation de 43%. Ce fort taux pose des problèmes de spéculation foncière, d'explosion d'habitations précaires et d'accès aux services sociaux de base. « Les dernières études socioéconomiques indiquent que moins de 50% des foyers à Brazzaville et Pointe-Noire sont raccordés au réseau d'électricité », a fait savoir le représentant de la Banque mondiale au Congo. Il a en outre affirmé que la forte concentration de la population en milieu urbain contribuerait à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté. « Les villes peuvent être de véritables pôles de croissance et vecteurs de développement économique. Les entrepreneurs implantent leurs sociétés dans des villes où les économies d'agglomération augmentent leur productivité », a-t-il dit.

Christian Brice Elion

BRAZZA
Actualité - Économie - Politique
Express

VISION 4

- Reportage
- Documentaire
- Breaking-News
- Votre Actualité

24H/24

Canal 304
DU BOUQUET CANAL +

Situé à l'immeuble EBATHA Rond-point La Coupole (Centre Ville)

CONTACTS: +242 22 613 40 55 - 05 631 38 49

LCB BANK, DE PROFONDES TRANSFORMATIONS EN VUE DES ÉCHEANCES FUTURES

Dès l'entame de la nouvelle gouvernance de LCB Bank en 2016, celle-ci a ciblé ses priorités et défini ses axes d'intervention prioritaires, à savoir le capital logistique ou matériel et le capital humain. Le fil conducteur de l'action de la banque au cours de cet exercice a été fixé dans le cadre du plan stratégique 2016. En exécution de ce plan, plusieurs chantiers ont été lancés, tout d'abord, dans le domaine de la rénovation des agences de son réseau bancaire, dans le capital humain, mais aussi dans le renforcement de la sécurité informatique.

Une année après le lancement de ces chantiers, quel est le résultat de la moisson ?

PLAN DE RENOVATION DU RESEAU COMMERCIAL

En premier lieu, il peut être observé des changements déjà visibles dans les agences bancaires du réseau de LCB Bank, puisque la plupart de ses agences a fait peau neuve. D'importants travaux ont été engagés allant de la remise à niveau des installations électriques, en passant par le rafraîchissement de la peinture jusqu'au remplacement du mobilier de bureau et du matériel informatique.

Les objectifs poursuivis dans le cadre cette rénovation sont multiples :

- donner une image reflétant la santé financière de cette institution historique de notre pays,
- améliorer les conditions de travail et de sécurité du personnel,
- améliorer les conditions d'accueil et de sécurité de la clientèle,
- investir dans la préservation du patrimoine de la banque...

Dans ce cadre, à titre d'exemple, l'agence bancaire située dans le bâtiment annexe du siège social de LCB Bank, sise Avenue Amilcar Cabral au centre-ville de Brazzaville, a été complètement rénovée, pour le plus grand bonheur à la fois de la clientèle interne et externe de la banque.

Dans le même élan, l'agence centrale du siège social, faisant face à l'Avenue Amilcar Cabral va connaître des travaux de réfection et de modernisation, pour abriter le Centre d'Affaires (CAF) de Brazzaville. En effet, dans le cadre de la spécialisation des filières commerciales, LCB Bank envisage de faire prendre en charge sa clientèle d'entreprises dans le cadre d'une Agence dédiée.

A l'instar du centre d'affaires (CAF) situé dans l'Agence centrale de Pointe-Noire, déjà opérationnel, après l'exécution des travaux qui vont durer deux mois, LCB Bank va offrir à sa clientèle d'entreprises de PME/MPI et Corporate de Brazzaville, un espace convivial d'accueil, de conseils et d'accompagnement dans leur cycle d'exploitation, ainsi que la réalisation de leur projet de développement.

LCB Bank tient à accorder une attention à chacune des catégories de sa clientèle (salariés du secteur privé, professionnels, fonctionnaires, TPE/PME/PMI et grands comptes...), à travers une organisation interne capable de répondre aux attentes particulières à chaque segment. Ainsi, la banque renforce ses liens et sa proximité avec sa clientèle, en lui assurant sa présence à ses côtés, pour le développement de ses affaires.

LCB Bank ne se contente pas que de rénover son réseau commercial existant, elle continue à l'étendre, en investissant également actuellement dans la construction d'un immeuble R + 4 sur l'Avenue des Trois Martyrs, dans le quartier de Ouenze.

Cet immeuble abritera très prochainement son Agence bancaire de proximité, dans un cadre architectural en accord avec notre temps, préfigurant de l'architecture des futures agences bancaires de cet établissement.

Une partie de ce bâtiment abritera le siège de LCB Bank Academy, université et centre d'apprentissage continu de l'entreprise, cadre d'investissement pérenne dans le capital humain de la banque, et lieu de préparation d'un vivier de succession. LCB Bank inscrit son action dans la société congolaise et dans son environnement économique dans la durée, affichant son ambition de continuer à être un partenaire stratégique du financement de l'économie congolaise.

LE CAPITAL HUMAIN AU CŒUR DE LA VISION ET DE L'ACTION DU MANAGEMENT DE LCB BANK

L'un des faits marquant de l'exercice 2016 au sein de LCB Bank aura été la priorité accordée à plusieurs projets, visant la modernisation de la gestion des ressources humaines (GRH).

En effet, soucieux de placer l'humain au centre de la vision et de l'action de la banque, plusieurs chantiers sont engagés ou ont été réalisés :

•Acquisition et implémentation d'un progiciel de gestion RH :

LCB Bank s'est engagée aussi dans la modernisation de la gestion de ses ressources humaines. Elle s'est dotée pour cela d'un progiciel, qui a vocation à assurer le traitement de plusieurs process RH. La mise en production du système global vise à assurer une plus grande efficacité dans le traitement de l'information, d'automatiser le traitement des actes administratifs, de réaliser un gain de temps à investir dans des actions et missions à plus forte valeur ajoutée.

•Dispositif « Mbongwana »

La banque a lancé depuis le 14 novembre 2016, un dispositif de développement des compétences managériales des managers de la banque représentant environ 25% de l'effectif global. Il concerne tous les directeurs, les responsables de départements et directeurs d'agences. Ce programme, co-construit avec les effectifs de LCB Bank, en partenariat avec BMCE Bank Of Africa Academy (Casablanca), est prévu pour s'étaler sur 2 à 3 ans. Ce dispositif s'inscrit dans une vision de développement des compétences, de renforcement de la responsabilité du manager, mais aussi de la constitution d'un vivier de succession au sein de la banque. Il est prévu qu'il soit complété par le volet relatif à la réalisation du référentiel des compétences, courant premier semestre 2017, dans la perspective de la mise en place de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. Cet outil servira à optimiser la gestion de carrière du capital humain et à offrir une plus grande visibilité à chacun au sein de l'entreprise. Aligner les responsables de la banque sur les



meilleures pratiques managériales est l'un des objectifs poursuivis par le programme qui a été baptisé « Mbongwana » par le personnel lui-même.

•Evaluation du système des rémunérations

Dans un environnement en profonde transformation, avec l'arrivée de nouveaux acteurs sur le marché, pour assurer la fidélisation de ses meilleurs éléments, LCB Bank a lancé une étude de rémunération, suivi de la mise en place d'une démarche d'ajustement des salaires de certaines catégories du capital humain, dans un premier temps.

LCB Bank est une des rares institutions, dans le contexte actuel, qui poursuit son investissement dans le capital humain, en ayant pris l'audacieuse décision d'assurer la compétitivité de son système de rémunération.

LCB Bank place l'humain au centre de sa vision et au cœur de son action.

Le chemin parcouru tout au long de l'année 2016, mais bien avant cela, est le fruit d'inlassables efforts et du travail déployés par les hommes et les femmes de cette institution, occupant une place de choix dans le financement de l'économie congolaise.

LCB Bank est fière de ses hommes et de ses femmes qui, chaque jour, par leur action contribuent à écrire une page de la belle histoire de cette Institution.

L'INNOVATION AU CŒUR DE LA STRATEGIE DE LCB BANK

Dans le souci d'une meilleure prise en charge de sa clientèle et de la redynamisation de la force commerciale, LCB Bank a plusieurs chantiers, notamment :

- la création d'un espace dédié à la clientèle élite,
 - la rénovation de l'Agence Cabral,
 - la création du centre d'affaires de Pointe-Noire, en attendant la création de celui de Brazzaville pour une meilleure organisation et prise en charge efficace de la clientèle des entreprises,
 - le pilotage du financement des marchés étatiques par la création d'un poste de responsables de la clientèle « Institutionnels ».
- Dans le même temps, la banque a lancé la commercialisation de produits innovants sous la forme de packages destinés à la clientèle des fonctionnaires, salariés du secteur privé et clientèle élite.

Depuis toujours, LCB Bank mise sur l'innovation comme levier de soutien et de développement de sa croissance, en proposant des produits et services répondant aux exigences et au confort de sa clientèle.

FOCUS SUR LES REALISATIONS DE L'ANNEE 2016

La bonne santé de LCB Bank a été confirmée par les réalisations au titre de l'exercice 2016, marqué notamment par la bonne tenue de plusieurs agrégats :

- progression du PNB de cinq (5) points comparativement au 31 décembre 2015,
- progression du résultat brut d'exploitation (RBE) de 17%, par rapport à 2015,
- maîtrise des charges générales d'exploitation, à travers la revue du processus de contractualisation avec les prestataires et autres fournisseurs de la banque,
- baisse du coefficient d'exploitation de quatre (4) points, par rapport à 2015...

La direction générale s'est engagée également dans une politique d'assainissement du portefeuille de la clientèle, couplée à un effort remarquable de provisionnement, avec un important budget de dotation aux provisions.

Les travaux d'assainissement du portefeuille de la clientèle engagés ont permis de renforcer l'assurance sur la qualité des engagements portés par la banque, dans un contexte économique relativement difficile.

LCB BANK, UNE ENTREPRISE CITOYENNE ET UN ACTEUR SOCIAL ACTIF

LCB Bank, à travers sa fondation a marqué l'année 2016 par plusieurs actions témoignant de son engagement social. C'est dans ce cadre que LCB Bank a apporté sa contribution financière aux actions menées à l'initiative de la Fondation Calissa IKAMA, dont la vocation est de lutter contre le cancer de l'enfant.

Cet élan de cœur et son engagement social ont valu à la banque, la reconnaissance des instances de la Fondation Calissa IKAMA, en décernant à LCB Bank, un titre honorifique pour son engagement.

L'évènement a eu lieu au siège social de la banque, le vendredi 03 mars 2017. La délégation de la Fondation était conduite par Mme Olga Euphrasie AKYLANGONGO.

Cette cérémonie a connu, outre la remise du titre honorifique à LCB Bank, le port du ruban d'or, symbole de la lutte contre le cancer de l'enfant, la signature du livre d'or de la Fondation, avant de terminer par une photo de famille.

Cette action de bienfaisance n'est pas isolée, puisque LCB Bank a aussi orienté son action en direction d'un orphelinat « Mwana village » à Pointe-Noire. C'était précisément le 08 mars 2017, journée internationale des droits de la femme, à l'occasion de laquelle des représentantes des femmes de LCB Bank ont mené une consistance à apporter un don de vivres en faveur des enfants de cette maison d'accueil.

Apporter tant soit peu des moyens à cet orphelinat, pour le soutenir dans son engagement et son action en faveur des enfants délaissés et orphelins, traduit la sensibilité de LCB Bank, acteur économique de premier plan, à s'intéresser également aux problématiques qui peuvent se poser au sein des communautés et dans la société. LCB Bank est déterminée à assumer sa responsabilité d'entreprise citoyenne, à travers un engagement sur le terrain des réalités sociales impliquant l'humain. Assurément LCB Bank est aussi un acteur impliqué dans la réponse aux problèmes de son environnement social. C'est aussi cela faire de la banque autrement avec un regard bienveillant sur la société.

En dépit d'un contexte de crise économique et financière frappant l'économie nationale congolaise, caractérisée par une tendance à la réduction drastique des budgets d'investissement et par la mise en œuvre des plans sociaux assortis de la suppression de plusieurs milliers d'emplois, LCB Bank demeure engagée dans une démarche volontariste d'investissement. Le moins que l'on puisse affirmer, c'est que le capital humain de LCB Bank est rangé et en ordre de bataille, pour relever chaque jour les défis imposés par son environnement économique et son temps.



SÉCURITÉ EN AFRIQUE DE L'OUEST

François Hollande souligne la « responsabilité commune » entre la France et le Niger

Le président français François Hollande a reçu son homologue nigérien Mahamadou Issoufou. A l'issue de leur entretien, les deux chefs d'Etat ont fait une déclaration conjointe.

François Hollande a parlé de « responsabilité commune » qu'il a eue à exercer avec Mahamadou Issoufou lors des situations graves, notamment en Afrique de l'Ouest. Les deux chefs d'Etat ont évoqué les questions de sécurité, de développement et de croissance économique. « Il ne peut avoir de développement sans sécurité. La sécurité sans le développement trouve très vite ses limites », a déclaré le président français. Il a été également évoqué la question de l'immigration et la nécessité des mécanismes de contrôle contre le phénomène, et de la maîtrise des flux migratoires. Concernant la sécurité, François a rappelé l'efficacité de la coopération entre la France et le Niger, à travers l'opération Barkhane, dans la base de Manama pour le contrôle du nord du Niger et dans la lutte contre Boko Haram, aujourd'hui doublé. François Hollande a exhorté Mahamadou Issoufou à poursuivre des actions contre Boko Haram. « Nous sommes

mobilisés, et le Niger est en première ligne, par rapport à Boko Haram et nous avons pu [...] infliger des pertes à ce mouvement terroriste qui s'est aujourd'hui dédoublé », a déclaré le président français. Le groupe Boko Haram sévit depuis 2009 au Nigeria, au Cameroun, au Tchad et au Niger, tuant, créant des déplacements des populations et de la désolation dans cette région du lac Tchad. Il a souligné la lucidité du président nigérien sur la situation en Afrique de l'Ouest dans la lutte contre le terrorisme. Non loin, 4000 soldats français sont mobilisés au sein de l'opération Barkhane dans la région du sahel [Mauritanie, Mali, Tchad, Burkina Faso et Niger] contre le terrorisme. Deux pays, le Niger et le Tchad se trouvent doublement confrontés à ce phénomène. « Barkhane nous rend un grand service, au niveau de l'ensemble des pays du Sahel, [elle] nous aide beaucoup dans le combat que nous menons dans le bassin du lac

Tchad face à Boko Haram », a expliqué le président nigérien. Un militaire a été tué et 11 autres blessés dans une embuscade de Boko Haram contre une patrouille mixte de soldats nigériens et tchadiens dans le sud-est du Niger, dans la zone du lac Tchad. Au total 291 civils ont déjà été tués au Niger et 143 blessés dans des attaques attribuées au groupe Boko Haram, entre février 2015 et février 2017. Concernant le développement, François Hollande considère le Niger comme un « exemple » en la matière, avec les fonds européens d'une part et, français à travers l'Agence française de développement (AFD), d'autre part. La France compte également s'impliquer dans des programmes de santé, l'éducation. Le Niger est regardé comme un exemple par l'Union européenne en matière de développement, a indiqué le président français. Mahamadou Issoufou a salué le leadership français dans la lutte contre le terrorisme, d'abord à travers l'opération Serval, puis Barkhane, et sur les migrations, liant deux questions, « prioritaires pour le Niger ».

Noël Ndong

ATTENTAT DE SAINT-PÉTERSBOURG

Le Congo associe sa douleur à celle de la Russie

Pour manifester le regret qu'a l'Etat congolais suite à l'attentat meurtrier qui s'est produit à Saint-Petersbourg, en Russie occasionnant 14 morts, le ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger, Jean Claude Gakosso, a adressé un message le mardi 4 avril, au nom de son pays dans le livre des condoléances de l'ambassade de la Russie en République du Congo.



Jean Claude Gakosso (DR)

Exprimant cette douleur qu'il estime être partagée entre la Russie et le Congo, quant à cet acte jugé déplorable, Jean Claude Gakosso a déclaré: « Nous savions que rien n'est sacré aux yeux de ces barbares des temps modernes, pas même la vie humaine qui est le bien le plus précieux que Dieu nous ait accordé ». Encourageant le pays victime, dans ce message de fraternité, le ministre a ajouté, « Saint-Petersbourg résistera avec courage, comme elle a résisté aux bombardements et au blocus nazis, au froid et à la faim. La flèche de l'Amirauté continuera de briller dans la constellation des nuits blanches de la belle métropole de la Baltique ». « Le cavalier de bronze, sublimé par Alexandre Pouchkine, continuera de symboliser le génie des bâtisseurs et la splendeur de la ville musée, cette ville Venise du nord. Nos condoléances sont sincères et notre solidarité est totale », a conclu le diplomate congolais.

Rock Ngassakys





La troisième conférence internationale et exposition sur les hydrocarbures de la République du Congo

24 - 26 Avril 2017

Palais des Congres, Brazzaville - République du Congo

Il ne reste qu'un mois avant la conférence !
Enregistrez-vous maintenant à
www.ametrade.org/ciehc/fr/ • +242 066 959 108

Organisateurs




Sponsor Platine



Sponsors Or





Sponsors Bronze




Sponsor associé




THÈME PRINCIPAL : L'industrie du pétrole congolaise : défis et perspectives

EUROPE-AFRIQUE

Lancement du concours « jeunes ambassadeurs du partenariat UE-Afrique 2017 »

L'ambassadeur de l'Union européenne, Saskia De Lang a organisé le 4 avril à Brazzaville un point de presse pour donner de plus amples informations sur les critères de sélection et les modalités de participation à ce concours qui s'inscrit dans le cadre du partenariat entre l'Union Européenne et le continent africain pour mettre en exergue le rôle de la jeunesse.

D'après la délégation de l'Union européenne au Congo, les jeunes dont l'âge varie entre 17 et 30 ans sont invités à participer du 5 au 21 avril au concours dénommé, « Jeunes ambassadeurs du partenariat UE-Afrique 2017 », dont le but est de contribuer au rayonnement du partenariat stratégique entre l'Union européenne et l'Afrique.

C'est pour la première fois que ce genre de concours est lancé, avec en toile de fond exceptionnellement pour cette année : le 60ème anniversaire du traité de Rome ; le 5^e sommet Union européenne-Afrique et le 30ème anniversaire du programme Erasmus. En effet, ce concours s'adresse à tous les jeunes qui s'intéressent aux relations entre l'Union européenne et l'Afrique, et qui souhaitent s'impliquer dans un projet valorisant cette coopération. Ainsi, les participants sont invités à travailler en équipes, à proposer un projet qui valorise le partenariat entre l'Union européenne et l'Afrique en s'inspirant des domaines prioritaires définis dans ce partenariat et des ac-

tions de coopération entre l'Union européenne et le Congo.

Selon la chargée de communication, Azaad Manté, l'objectif, est de faire participer les jeunes aux questions qui seront débattues lors du 5ème sommet Afrique-UE prévu en fin novembre prochain à Abidjan en Côte d'Ivoire sur le thème : « la Jeunesse ». A travers ce concours, les jeunes auront l'occasion de faire entendre leurs voix ; d'attirer l'attention sur ce qu'ils pensent de ce partenariat, de faire des suggestions sur la manière dont ils envisagent son avenir et leur contribution pour son amélioration etc. « L'objectif est de faire participer les jeunes d'une manière ou d'une autre à ce débat qui les concerne. Ce sommet permettra de faire le point sur quatre années de coopération stratégique et impulser de nouvelles orientations pour les trois années à venir; de faire participer les jeunes au débat sur la base des propositions qu'elle fera, en vue de définir de nouvelles orientations », a-t-elle précisé.

Dans le cadre de la coopération

universitaire, il sera question de montrer la diversité et l'impact du programme Erasmus+, en privilégiant ses valeurs-clés comme la

fiabilité, une association ou une institution quelconque, s'exprimer couramment en français et présenter un projet pertinent, efficace et

une réunion des 27 Etats membres qui ont réaffirmé leur attachement aux principes de l'Union européenne. « La célébration de



La séance de travail avec l'ambassadeur de l'Union européenne (DR)

diversité culturelle et le dialogue multiculturel.

Jusqu'à cinq projets pourront être sélectionnés. Ils se partageront les 2,5 millions FCFA disponibles pour cette activité. Ces fonds leur permettront de mener à bien les actions développées dans le cadre de ce concours.

Autres critères de sélection : appartenir à un groupe d'élèves, d'étudiants, de journalistes, d'artistes, d'entrepreneurs ou professionnels rattachés à un établis-

fiable. Il faut également démontrer en deux pages au maximum son intérêt pour l'Europe, l'Afrique et le Congo, tout en expliquant la motivation et l'intérêt à bien mener le projet dans le domaine prioritaire choisi.

Dans son mot introductif, l'ambassadeur de l'Union européenne Saskia De Lang n'a pas manqué de souligner l'importance de la célébration le 25 mars dernier du soixantième anniversaire de l'Union européenne, avec à l'appui

notre soixantième anniversaire coïncide plus ou moins avec la lettre du Brexit, mais ce n'est pas une raison pour douter du projet européen. Nous resterons à 27, nous resterons un marché de 450 millions de consommateurs de citoyens qui apprécient vivre en Union européenne. Même s'il y a des débats, il faut les mettre à profit chez nous, dans tous les pays membres pour améliorer le projet européen », a-t-elle déclaré.

Yvette Reine Nzaba



REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET EAU ELECTRICITE ET DEVELOPPEMENT URBAIN
(PEEDU)

Cofinancement Congo/Banque Mondiale
BP 2099 - Brazzaville

Tél : [00 242] 05 556 87 87 - Email : pedu_congo@yahoo.fr



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 002/PEEDU/2017 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL CHARGE DE L'ACTUALISATION DES ETUDES TECHNIQUES ET DU DAO POUR LA POURSUITE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES VOIRIES URBAINES A BRAZZAVILLE (LOT 1).

Le Gouvernement de la République du Congo et la Banque Mondiale (l'Association Internationale de Développement (IDA), la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) ont convenu de cofinancer le Projet Eau Electricité et Développement Urbain (PEEDU) et se proposent d'utiliser une partie de ces fonds pour financer les prestations d'un consultant individuel chargé de l'actualisation des études techniques et du DAO pour la poursuite des travaux de construction des voiries urbaines à Brazzaville.

L'objectif principal de cette étude est donc d'actualiser les études techniques et DAO pour la poursuite des travaux de construction de 4960 ml des voiries à Brazzaville du lot1 à savoir :

- Avenue des écoles -----1900 ml
- Rue Bakongo-----960 ml ;
- Rue Djambala-----900 ml ;
- Rue Djouari-----1200 ml

Le consultant devra être :

- un ingénieur en travaux publics ou Génie Civil ayant au moins quinze années d'expérience dans le domaine des travaux routiers (en milieu urbain) de grande envergure, justifiant d'une expérience dans le domaine des études et contrôle de travaux routiers et ayant réalisé au moins deux missions similaires avec des résultats probants.
- Il devra justifier d'une bonne connaissance des procédures de gestion et de conduite de procédures des projets financés par la Banque mondiale et savoir parler, lire et écrire correctement le Français.

L'Unité de Coordination du Projet PEEDU invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services (Cv avec des références concernant l'exécution de contrats analogues et lettre de motivation).

Un consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale, édition janvier 2011.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous du lundi au vendredi de 09 heures à 16 heures.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé ou transmis par voie électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le vendredi 21 avril 2017 à 14 heures :

Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU)
Unité de Coordination du Projet PEEDU - 2^{ème} étage du siège du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale, (ex siège du Ministère de l'Equipement et des Travaux Publics) - Brazzaville - République du Congo
Tél:[242]055568787. Email :pedu_congo@yahoo.fr / mbouesso@yahoo.com

Fait à Brazzaville, le 5 avril 2017.

Le Coordonnateur du PEEDU

Maurice BOUOSSO./

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.







Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



DÉVELOPPEMENT DU NUMÉRIQUE ÉDUCATIF

L'AUF et la fondation Orange décidées de soutenir les pays francophones

Conscientes et favorables aux atouts qu'enregistre actuellement le numérique, notamment au plan éducatif, l'Agence universitaire de la francophonie (AUF) et la fondation Orange ont signé le week-end dernier à Paris, en France un accord-cadre de partenariat, en vue de renforcer et promouvoir le développement de ce secteur.

Selon l'esprit de cet accord, les deux institutions envisagent de renforcer leur collaboration dans ce domaine avec une mise en commun de leur expertise, leurs ressources et de leurs services. Précisant le bien-fondé de ce partenariat, le recteur de l'AUF a souligné qu'il est destiné à ap-

puyer la collaboration des deux institutions dans plusieurs domaines à savoir : l'identification de l'expertise en matière de technologies éducatives, que ce soit pour le milieu scolaire ou universitaire ; la mise en œuvre de dispositifs innovants d'acquisition des savoirs de type tiers-lieux éducatifs ; le renforcement des liens entre le milieu éducatif et les entreprises ainsi que la mise en œuvre de la formation professionnelle et d'actions spécifiques auprès du public, notamment les jeunes et les femmes en difficulté.

« Depuis de nombreuses années, l'AUF s'investit pleinement dans le numérique éducatif qui constitue un véritable levier

pour améliorer la qualité de l'enseignement supérieur, mais aussi l'employabilité des diplômés partout dans le monde. Cette nouvelle collaboration avec l'un des grands opérateurs mondiaux du numérique nous permettra de concrétiser de nouveaux projets d'envergure à travers la mise en place d'outils numériques performants », a signifié Jean-Paul de Gaudemar avant d'illustrer que leur partenariat se manifeste déjà par la mise en œuvre de deux projets : le lancement, le 6 avril 2017, d'un Fablab solidaire dénommé « Ongola Fablab » au sein du campus numérique francophone de l'AUF, implanté à l'université de Yaoundé

1, au Cameroun, ainsi que la mise en œuvre d'initiatives numériques pour le soutien aux étudiants réfugiés, portées par l'université Bordeaux-Montaigne en France.

Evoquant les ambitions de la fondation Orange, la directrice déléguée a précisé que leur institution est engagée dans trois domaines de mécénat, notamment : l'éducation ; la santé et la culture.

« En lien avec le cœur de métier, l'Orange souhaite à travers ces trois domaines, mettre le numérique au service des populations telles que les jeunes en difficulté scolaire ou sans qualification, les femmes en situation précaire et les personnes avec autisme afin de

leur permettre de mieux s'intégrer dans la société. La fondation Orange agit pour que le numérique, qui est devenu un élément essentiel apprécié dans le monde, soit une chance pour tous. Notre fondation du numérique solidaire intervient aujourd'hui dans 30 pays avec 8000 salariés engagés », a-t-elle déclaré.

Notons que l'acte de signature concrétisant ce partenariat a été posé réciproquement par le recteur de l'AUF, Jean-Paul de Gaudemar, et la directrice déléguée au mécénat et à la solidarité, également secrétaire générale de la fondation Orange, Brigitte Audy.

Rock Ngassakys

NÉCROLOGIE

Le programme des obsèques de Elitch Therlamb Obangala se présente comme suit :

Vendredi 7 avril 2017 :

- 9h00 : levée de corps à la morgue municipale ;
- 10h00 : recueillement au domicile familial sur la rue Eko (6^e avenue « Jamaïque ») ;
- 14h00 : départ pour le cimetière ;
- 16h00 : fin de la cérémonie.



Veuve Mombongo née Molouba Nicole, Joseph Grâcien Bissanga, Veuve Adoua née Mouavenga Célestine, Fulgence Zikito tous à Brazzaville ont le regret d'informer les parents, les enfants, les amis, la communauté Ballois et Fidèle Mangbenza ; les membres de la chorale Scholas populaire de la basilique Sainte-Anne de Brazzaville, Bruno Epoka « Epose » ; Mambenzele ; Ambroise Mpongo et Hélène Makiba à Ngondala Balloyi, du décès de Antoinette Bomenga, survenu le lundi 3 avril 2017 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient, N°16, rue Loango à Poto-Poto (avenue de la paix). La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



Yannick Ngambou, agent des Dépêches de Brazzaville, Mboko et famille Kikota ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur mère Elisabeth Nzouzi, survenu le 1er avril 2017 à Brazzaville des suites d'une longue maladie. La veillée mortuaire est située, n°71, rue Kimbassi à la Base, avenue PSP l'Ombre. La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.



REMERCIEMENTS

Monsieur Bouetoussa Robert conseiller municipal et départemental de la ville de Brazzaville et enfants, remercient tous ceux de près ou de loin et particulièrement le Ministre Landry Kolelas qui les ont soutenus lors du décès de leur épouse et mère Badzoukoudi Marianne survenu le 11 mars 2017 au CHU de Brazzaville dont l'inhumation a eu lieu le 21 mars au cimetière de Loukanga II. Qu'ils trouvent en ces remerciements, l'expression de la plus grande gratitude fraternelle et familiale.



NOMINATION DU PREMIER MINISTRE

Joseph Kabila promet de décanter la situation dans quarante-huit heures

Intervenant le 5 avril devant les deux chambres du Parlement réunies en Congrès, le président de la République a prié le Rassemblement à surmonter ses querelles intestines et à harmoniser urgemment ses vues sur la liste de candidats Premier ministre ayant le profil requis.

« Le Premier ministre sera impérativement nommé dans les quarante-huit heures ». Cette phrase sibylline prononcée par le président de la République dans son adresse à la nation du mercredi 5 avril devant les deux chambres du Parlement réunies en Congrès lui a valu un flot d'applaudissement. Elle tend véritablement à mettre un terme à l'impasse politique qui gangrène le pays depuis l'échec des négociations directes menées sous l'égide de la Cenco tel que consacré par la non signature des arrangements particuliers portant sur les modalités de mise en œuvre de l'accord du 31 décembre. C'est donc un Joseph Kabila revêtu de ses prérogatives constitutionnelles qui s'est présenté devant le Congrès, l'air décidé et déterminé à tirer un trait définitif sur les manœuvres dilatoires de certains politiciens véreux qui se complaisent dans la situation actuelle. Le pays, a-t-il déclaré, « ne peut pas être otage des intérêts personnels et de luttes de positionnement des

acteurs politiques ».

Une décision qui fait suite aux dernières consultations menées il y a quarante-huit heures, lesquelles lui ont permis de se faire une conviction sur les attentes de la classe politique et sociale après avoir écouté les desideratas des uns et des autres. Au finish, Joseph Kabila a indiqué avoir relevé dans le chef de ses différents interlocuteurs une convergence de vues notamment sur l'urgence qu'impose le règlement de deux points relatifs à la mise en œuvre de l'accord, spécialement en ce qui concerne la question de la nomination du Premier ministre et de la personnalité devant piloter le Conseil national de suivi de l'accord (CNSA). À ce propos, il a déclaré qu'un large consensus s'est dégagé sur la procédure de nomination du Premier ministre ainsi que sur la compétence de l'autorité de nomination. « J'invite le Rassemblement à surmonter ses querelles intestines et à harmoniser les vues sur la liste de candidats Premier ministre ayant le profil requis et convenu comme souhaité », a tranché Joseph Kabila. Pour le chef de l'Etat, ceci est une façon idoine d'accélérer le processus de formation du nouveau gouvernement d'Union nationale.

Concernant la présidence du CNSA, Joseph Kabila a exhorté les deux chambres du Parlement



Joseph Kabila Kabange

à adopter dans l'urgence, la loi organique y relatif tout en appelant la classe politique à accélérer les tractations en vue de la désignation dès l'entrée en fonction du nouveau gouvernement, d'une personnalité consensuelle devant piloter cette nouvelle structure d'appui à la démocratie. « La RDC n'a pas vocation à sombrer mais plutôt à émerger. Ces difficultés conjoncturelles étant bien cernées, elles sont en voie de trouver des réponses appropriées. Je suis convaincu qu'avec l'engagement de tous (Opposition, Société civile et Majorité) et grâce à l'appui du peuple, nous saurons surmonter les défis qui se présentent à nous », a-t-il ajouté.

Vivement les élections !

Sur le volet des élections, Joseph Kabila a tenu à rappeler que l'objectif poursuivi en convoquant le dialogue reste et demeure l'organisation des élections. Et de féliciter la Ceni qui, a-t-il dit, a abattu dans des conditions difficiles un travail remarquable ayant permis à ce jour de dépasser la barre de 21.700.000 électeurs avec le financement du gouvernement, lequel est évalué à ce jour à 320 millions de dollars. « Je voudrai annoncer solennellement que les élections auront bel et bien lieu », a-t-il lâché dans une salle visiblement acquiescente à sa cause. Sur la même lancée, il a tenu à rassurer les plus sceptiques que tout sera mis en œuvre pour

atteindre cet objectif conformément au calendrier électoral qui sera fixé par la Ceni. « L'accord du 18 octobre comme celui du 31 décembre ayant dégagé le consensus jadis recherché sur la problématique de séquence des élections et du fichier électoral, aussitôt celui-ci constitué et la répartition des sièges déterminée par une loi qui sera adoptée par les deux chambres, plus rien ne va empêcher la convocation des scrutins », a tenu à rassurer Joseph Kabila plus que jamais déterminé à engager son peuple sur la voie du troisième cycle électoral.

Saisissant par ailleurs l'opportunité de son adresse devant le Congrès, il a tenu à réaffirmer haut et fort la souveraineté de la RDC. « Le processus étant l'œuvre des Congolais financé par les Congolais eux-mêmes, aucune ingérence étrangère ni dans son pilotage moins encore dans son déroulement, ne sera tolérée », a-t-il martelé tout en insistant sur l'aspect de politique intérieure que revêt la problématique électorale répondant de la souveraineté nationale. Et d'ajouter : « Notre devoir, c'est celui de défendre l'indépendance et la souveraineté nationale conformément à l'engagement pris devant notre peuple au terme de notre serment constitutionnel ».

Alain Diasso

COOPÉRATION

La RDC et le Rwanda s'engagent dans l'exploitation pétrolière du lac Kivu

Depuis la rencontre entre les présidents Paul Kagame et Joseph Kabila à Rubavu en août 2016, les deux pays multiplient les accords de coopération dont le tout dernier est l'accord d'exploitation pétrolière du lac Kivu.

Entre le Rwanda et la RDC, les relations sont plutôt au beau fixe. On est bien loin de l'époque où les deux pays voisins s'entraquaient au motif d'être la source de déstabilisation de l'un contre l'autre. La signature le mardi 4 avril à Rubavu à l'Ouest du Rwanda d'un accord de coopération bilatérale portant sur l'exploitation pétrolière du lac Kivu est révélatrice du bon climat de paix qui règne actuellement de part et d'autre de la frontière. Au terme de cet accord, les deux pays se sont engagés à procéder, dans un premier temps, à l'exploration pétrolière dans ce lac de 2 700 km qu'ils se partagent. Convaincues que ce bassin d'eau contient des quantités de pétrole qui n'entendent qu'à être tirées des profondeurs pour être exploitées au profit des populations de deux pays, les autorités rwandaises et congolaises entendent se lancer dans une prospection commune du lac. En cas de découverte d'un gise-

ment, ainsi que le prévoit l'accord, les deux Etats ont convenu de l'exploiter conjointement. Toutefois, avant d'y arriver, la première phase du processus prévoit la mise sur pied d'un comité d'experts, ensuite il sera question de trouver une entreprise qui se chargera de la prospection. Cet accord de coopération réjouit au plus haut point les autorités des deux pays qui n'ont pas manqué de s'exprimer là-dessus. « Nous avons eu et nous continuons à avoir un bon échange bilatéral avec la République démocratique du Congo (...) donc les activités entre nos deux pays continuent, nous souhaitons paix et stabilité pour nos frères et sœurs en RDC », a déclaré la ministre rwandaise des Affaires étrangères Louise Mushikiwabo.

De son côté, le gouverneur de la province du Nord-Kivu Julien Paluku y voit plutôt le « début d'une coopération dynamique entre la RDC et le Rwanda ». À noter toutefois que cette évolution diplomatique s'inscrit dans la dynamique de paix que les présidents Paul Kagame et Joseph Kabila ont imprimé à la coopération entre leurs deux Etats à l'issue de leur rencontre au sommet à Rubavu en août 2016. A.D.

ÉCONOMIE

Conjoncture nationale : Joseph Kabila se montre critique vis-à-vis de l'actuel modèle économique

Dans son discours devant les deux chambres du parlement réunies en Congrès, le président de la République s'est montré pessimiste quant aux perspectives économiques de la RDC tant que le pays ne changera pas de paradigme de développement. « L'économie reste fragile et fera continuellement les frais des soubresauts de la conjoncture économique internationale ».

En dépit d'un discours qui s'est voulu d'abord hautement politique au regard des grands enjeux du moment, Joseph Kabila n'a pas manqué d'exprimer des inquiétudes sur l'évolution de l'économie congolaise ces dernières années. Il a rappelé la fragilité des fondamentaux du tissu économique tournés essentiellement vers le secteur tertiaire. Par ailleurs, a-t-il renchéri, la RDC reste l'un des pays du monde les plus dépendants des importations des biens de première nécessité. Quant aux exportations, elles sont constituées à plus de 80 % des matières premières.

Pour espérer changer les choses, le pays doit tirer suffisamment les leçons de ses faiblesses. « Tant que nous ne changerons pas ce paradigme, notre économie restera fragile et fera continuellement

les frais des soubresauts de la conjoncture économique internationale ». Mais ce n'est pas tout. Rompant avec la langue de bois au sujet de la pression fiscale, le président de la République a relevé le problème qui se pose à ce niveau : « notre système fiscal est écrasant, discriminatoire et truffé d'une parafiscalité lourde. Le climat des affaires ne sera pas propice à l'investissement productif ni à l'incivisme fiscal ». Un discours qui devrait forcément plaire au secteur privé qui déplorait récemment encore la pression fiscale lors de la table ronde de la PME et la PMI. Sur recommandation de la présidence de la République, le gouvernement est invité à ne ménager aucun effort dans la lutte contre la fraude pour maximiser les recettes internes. Des réformes fiscales vont permettre d'implanter très prochainement, au sein des régies financières, des systèmes de gestion informatisés des contribuables grâce à une expertise appropriée. Joseph Kabila a appelé à l'accélération du vote des lois sur la Fiscalité et le Partenariat public privé, sans oublier la finalisation de la loi portant révision de certaines dispositions du Code minier. Ces nouvelles lois, particulièrement celles relatives à la promotion de l'entrepreneuriat local et à la sous-traitance aux

PME et PMI locales, visent à démarrer la réinsertion socio-économique de la jeunesse. Il faut s'attendre à la création de plusieurs milliers d'emplois, surtout avec l'instruction faite aux entreprises du portefeuille de l'Etat de privilégier, dans leur plan de redressement, la résorption du chômage des jeunes.

Au regard de l'état de lieu déplorable, Joseph Kabila préconise d'agir sans plus attendre. « En plus des investissements publics légitimes, l'option est donc définitivement de promouvoir le soutien au secteur privé productif à travers, particulièrement, l'appui direct aux petites et moyennes industries et aux petites et moyennes entreprises ». L'attention présidentielle semble se concentrer sur les opérateurs de l'agro-industrie et ceux qui inscrivent leurs activités dans le cadre des chaînes des valeurs. Le défi lancé est d'arriver à consommer la production locale. Pour y parvenir, il faut déjà arriver à donner une valeur ajoutée à nos produits consommés localement ou exportés pour les rendre plus compétitifs. Il est révolu le temps où le pays ne pouvait offrir l'opportunité d'affaires et d'emplois aux peuples des pays tiers, au détriment de sa propre population et de son économie, a-t-il conclu.

Laurent Essolomwa

CLÔTURE DU MOIS DE MARS

La Fondation Mwimba Texas valorise la femme albinos

L'activité a permis de mettre en scène les capacités des albinos mais également de les sensibiliser ainsi que les non albinos, à leur intégration dans la société.

L'ONG des albinos, la Fondation Mwimba Texas (FMT) a organisé, le vendredi 31 mars 2017, à l'YMCA/Matonge une grande journée pour clôturer le Mois de la femme. Cette grande manifestation, qui avait pour objectif, la valorisation de la femme albinos, a permis à l'ONG de mettre ensemble, la femme albinos et non albinos, en vue de réduire la discrimination et faciliter l'intégration.

Cette journée a permis au président de la FMT, le catcheur albinos Alphonse Mwimba Texas, de lancer un message de sensibilisation et de conscientisation de la femme albinos et de toute la société. Le président de la FMT a notamment conseillé à la femme albinos de s'accepter pour être acceptée par la société. Pour Mwimba Texas, en effet, la femme albinos doit reconnaître ses valeurs et aptitudes et les faire valoir. A la société, le président de la FMT a rappelé que l'albinos est une personne humaine comme toute autre, avec les mêmes capacités et les mêmes aptitudes ainsi que les mêmes droits et obligations.

Cette cérémonie a bénéficié de la présence de plusieurs invités de marque dont le Général, Professeur, et Dr Tshomba Ondo,

qui est un grand albinophile, le Coordinateur de la Clinique optométrique Mission pour vision, Remy Lumbi, représentant le Directeur de cette clinique, le Dr Dieudonné Lumbi, le Président de l'YMCA-RDC, Jimmy Matulu, et Mme Betty Miangindula, la Directrice générale du Fonds national de promotion et de service social (FNPSS), Mè Alice Mirimo Kabetsi, etc.

Ta voix compte pour la parité

Parmi les points forts de cette manifestation passée sur le thème : « *Maman, jeune fille albinos, ta voix compte pour la parité 50/50* », qui a bénéficié du soutien financier de certains partenaires de la FMT dont l'ONG internationale Counterpart, dans le cadre du projet Congo Démokrasia, soutenu par l'Usaid et l'Ukaid, il y a eu l'intervention du Directeur pays de cette ONG, Steven Sharp, l'intervention de la Secrétaire exécutive provinciale de la Céniville de Kinshasa, Anne-Marie Mukuayanzo, et de la Directrice générale du Fonds national de promotion et de service social (FNPSS), Mè Alice Mirimo Kabetsi.

Le Directeur pays de Counterpart international a rassuré les femmes albinos, en particulier et tous les albinos en général, que le combat pour leurs droits électoraux était également le combat de cette ONG internationale. Steven Sharp a, en rapport avec le thème de cette journée, appelé les femmes albinos à joindre leurs



Les albinos en train de chanter / photo Adiac

voix à celle de toutes les femmes congolaises, pour faire de la parité 50/50 une réalité à l'horizon 2030. Alors que Mme Anne-Marie Mukuayanzo a tablé sur l'enrôlement des électeurs. Elle a rappelé aux albinos, tout le contour de l'enrôlement dont l'objectif, l'âge et les autres conditions requis et les principaux obstacles relevés, par rapport aux conditions de la femme albinos. La Secrétaire exécutive provinciale de la Céniville de Kinshasa a rassuré les albinos des dispositions prises au niveau de la Céniville, pour leur permettre de s'enrôler puis, de voter dans les conditions requises.

La Directrice générale du FNPSS a quant à elle, rassuré les femmes albinos et les albinos, en général, sur les dispositions prises au niveau de son institution en vue de faire bénéficier cette catégorie des personnes vivant avec handicap (PVH) des avantages lui conférés par la loi. Mè Alice a rappelé à la communauté albinos

de la RDC les efforts fournis pour qu'aujourd'hui les albinos soient inclus dans la catégorie des PHV, notamment par les Etats généraux sur la situation des PVH organisés récemment à Kinshasa ainsi que la loi qui est en attente au Parlement.

Dans sa prise de parole, le Président de la FMT, qui a reconnu ces efforts fournis par la DG de la FNPSS et la ministre de l'époque en charge des Affaires sociales, Adèle Degbalase, pour obtenir ces avancées en faveur des PVH, en général et des albinos, en particulier, a salué l'apport de Mè Alice Mirimo, pour l'organisation et la réussite de cette journée du 31 mars 2017 en faveur de la femme albinos. Mwimba Texas a également noté l'organisation par la DG du FNPSS, du combat de catch de l'intégration, organisé à l'issue de ces travaux auxquels ont pris part toutes les catégories des PVH.

Au cours de la cérémonie le

groupe musical de la FMT a chanté sa chanson sur l'enrôlement des électeurs et les élections, alors que la troupe de théâtre composée d'albinos et des non albinos a joué une pièce sur les conditions des albinos et leur intégration dans la société ainsi que sur l'enrôlement des électeurs. Le défilé de mode des albinos a également constitué un des temps forts de cette manifestation, qui a été conclue par une distribution des crèmes solaires, des parasols, etc. aux femmes albinos présentes dans cette salle de l'YMCA. Dans sa conclusion de la journée, Alphonse Mwimba Texas s'est montré reconnaissant à l'égard de tous les partenaires de la FMT dont l'ONG Counterpart international avec ses bailleurs des fonds Usaid et Ukaid, la Fondation Famille Gertler, le ministre clément Kanku, KPM-Cargo et tous ses clients, la Société congolaise de génétique humaine, le Dr Dolores, le Pateur Jean Nzita Kasa, Mme Magalie Banza.

La FMT, qui est dans ses dix-neuf ans, a noté Mwimba Texas, se prépare à aller à Kisantu, pour soutenir les albinos du Kongo central. Des contacts sont déjà pris avec Mgr Nselele et le provincial de St Vincent de Paul, le Père Charles-Alain, pour ce projet. Alors que cette ONG a également exprimé à Mgr Placide Lubamba Njibu, le souci d'arriver à Kasongo, au Maniema, pour cette même cause des albinos.

Lucien Dianzenza

KASAÏ CENTRAL

Nécessité de rétablir l'autorité de l'Etat par tous les moyens légaux

« Les crimes commis par les miliciens sur la population et les agents des Nations unies ne resteront pas impunis », dixit Joseph Kabila.

La situation trouble que vit actuellement la population du Kasai était évoquée par Joseph Kabila dans son discours du 5 avril devant le Congrès. Le chef de l'Etat s'est, en effet, dit très préoccupé par les actes de barbarie qui sont commis dans cette partie de la République livrée à la merci d'une rébellion sanguinaire incarnée par la milice Kamuina Nsapu. De la profanation des édifices publics et des lieux des cultes aux nombreux morts enregistrés dont deux experts de l'ONU, sans oublier les exactions de toute sorte commises sur la population civile, tout porte à croire que la situation sécuritaire au Kasai est de plus alarmante. « *Le premier trimestre a été marqué par une évolution encourageante de la situation sécuritaire dans l'Est du pays grâce aux efforts des forces de sécurité et des notabilités locales. Ces actions doivent se poursuivre. Le temps de se réjouir, l'épicentre de l'insécurité s'est déplacé au centre du pays où un conflit coutumier s'est mué en violence aveugle. Une situation au cœur de nos profondes préoccupations* », a rappelé Joseph Kabila. Face aux atrocités commises sur les victimes innocentes et en raison de persistance de troubles, le chef de l'Etat a fait part de sa détermination à « *rétablir l'autorité de l'Etat par tous les moyens légaux* ». Et d'indiquer à ce sujet qu'une série d'ordonnances avaient été signées pour créer

un centre opérationnel dans les Kasai. Le gouvernement, a-t-il précisé, a été instruit pour accentuer sa présence dans ces milieux pour résoudre les nombreux conflits coutumiers. « *Sept militaires des FARDC déjà aux arrêts répondront de leurs actes. Les crimes commis par les miliciens sur la population et les agents des Nations unies ne resteront pas impunis. Ils devront être sanctionnés conformément à la loi. Les enquêtes ont été ouvertes* », a en outre ajouté Joseph Kabila devant les députés et sénateurs. En attendant, le président de la République a lancé un appel au calme dans le Kasai Central tout en invitant les jeunes engagés dans des « *aventures sans lendemain* » à déposer les armes et à cesser leurs aventures criminelles.

Sur le même sujet, le ministre de l'Intérieur Ramazani Shadari, qui s'exprimait la veille devant les sénateurs dans le cadre d'une interpellation, a indiqué que la famille du défunt grand chef Kamuina Nsapu a finalement accepté de mettre fin aux pratiques fétichistes et a exhorté ses partisans à déposer les armes. Tous les autres, a-t-il déclaré, devraient suivre cet exemple, à commencer par les jeunes gens qui s'identifient au mouvement Kamuina Nsapu, y compris les repris de justice et ceux qui sont instrumentalisés par les politiciens. Et de rassurer que la question de dédoublement des chefs de groupements, à la base de plusieurs conflits dans le Kasai, devra trouver rapidement une solution.

Alain Diasso

JUSTICE INTERNATIONALE

L'Afrique du Sud va s'expliquer devant la CPI pour avoir refusé d'arrêter Omar el-Béehir

Les autorités sud-africaines devraient exposer vendredi lors d'une audience à la Cour pénale internationale (CPI), les raisons pour lesquelles elles avaient refusé en 2015 d'arrêter le président soudanais, Omar el-Béehir, poursuivi pour génocide dans son pays.

L'Afrique du Sud sera devant ce tribunal parce qu'en 2005, le Conseil de sécurité de l'ONU avait demandé à la CPI d'enquêter sur les crimes au Darfour, région située dans l'ouest du Soudan en proie depuis plus d'une décennie à une guerre civile. Ce conflit a fait plus de 330 000 morts, selon les Nations unies.

Les débats devront, à cette occasion, s'achopper sur la décision de Pretoria d'avoir laissé Omar el-Béehir reprendre son avion depuis une base militaire, sans être inquiété, après sa participation au sommet de l'Union africaine à la mi-juin 2015 à Johannesburg.

En attendant ce qui sera décidé en dernier ressort, Pretoria a d'ores et déjà assuré dans des documents remis à la CPI que « *les circonstances dans lesquelles l'Afrique du Sud se trouvait et la loi applicable n'étaient pas aussi claires et nettes que la Chambre a tendance à le croire* ». Pour les dirigeants sud-africains, leur pays s'était retrouvé face à un dilemme : entre le respect de la requête de la CPI en procédant à l'arrestation d'Omar el-Béehir et sa propre juridiction locale qui garantit l'immunité présidentielle et interdit donc une

telle interpellation.

« *L'Afrique du Sud restait dans l'obligation d'arrêter immédiatement Béehir s'il entrait sur le territoire sud-africain* », a indiqué la procureure de la CPI, Fatou Bensouda. « *Vu les circonstances, il est approprié que la Chambre renvoie l'Afrique du Sud devant le Conseil de sécurité de l'ONU pour d'éventuelles mesures supplémentaires* », a-t-elle précisé.

Après l'audience d'une journée à la Haye, aux Pays-Bas, les juges devront évaluer si l'Afrique du Sud a manqué à ses obligations en ne procédant pas à l'arrestation du dirigeant soudanais et à sa remise au tribunal, alors que Pretoria est signataire du Statut de Rome, traité fondateur de la CPI. Le chef de l'Etat soudanais qui n'est nullement inquiété dans le cadre de cette affaire fait l'objet de deux mandats d'arrêt internationaux délivrés par la Cour en 2009 et 2010 pour génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre, commis entre 2003 et 2008. Il nie fermement ces accusations. La semaine dernière, Omar el-Béehir a assisté librement au sommet de la Ligue arabe en Jordanie malgré les appels des ONG de défense des droits de l'Homme. Créée en 2002 pour poursuivre les auteurs présumés de génocides, crimes contre l'humanité et crimes de guerre, la CPI est accusée de « persécution envers les Africains » par plusieurs pays du continent, où ses magistrats ont ouvert neuf de leurs dix enquêtes.

Nestor N'Gampoula

INTERVIEW

Francesco Nchikala : « Je le dédie aux Congolais que je considère comme des héros »

Découvert par une frange de Kinois lors de ses deux concerts livrés à Wallonie-Bruxelles et au Tarmac des auteurs, les 23 et 24 mars, le chanteur lushois et son groupe Manus ont marqué les esprits. En passe de sortir *Invictus*, son second album, il a accordé cette interview aux *Dépêches de Brazzaville* où il en parle.

Les *Dépêches de Brazzaville* : Pourriez-vous vous présenter à nos lecteurs ?

Francesco Nchikala : Moi, c'est Francesco Nchikala, je suis chanteur-guitariste. J'évoque à Lubumbashi. Je suis dans la musique depuis 2005, j'ai d'abord commencé en tant que guitariste et c'est à partir de 2009 que je le fais comme profession.

L.D.B. : Quel est votre style de prédilection, si vous en avez ?

D.K. : Non, je n'en ai pas. Je fais un peu de tout. Du coup, je me déverse dans le world music et me permets de faire un peu tout. Je crois que la musique est tellement vaste que ce serait rater de belles choses, de belles sensations que de se figer dans un style. Moi, j'aimerais bien goûter à tout. C'est ainsi que je fais un peu de tout sur scène en partant de la rumba au pop-rock en passant par le reggae.

L.D.B. : À ce niveau de carrière avez-vous déjà un album sur le marché ?

F.N. : Oui, j'ai déjà un album, *Lettres ouvertes*. Il a été produit par le Groupe Forrest. En ce moment je suis en train de travailler sur le second qui est plus engagé, c'est *Invictus*, cela veut dire invincible. Je le dédie aux Congolais que je considère comme des héros. Ils sont vraiment pour arriver à vivre dans un pays comme le nôtre. L'album est très engagé où je pousse un peu le bouchon de réserve et de timidité à la Congolaise par rapport à tout ce qui se passe dans le pays.

L.D.B. : Votre concert du 24 mars à Wal-



Francesco Nchikala en concert à Wallonie-Bruxelles

lonie-Bruxelles, était-ce votre première scène kinoise ?

F.N. : Oui, c'était ma première scène kinoise importante. J'étais déjà venu avant pour un petit concert privé mais là c'était la première dans un réseau comme Wallonie-Bruxelles et c'était super important. Nous avons commencé à le préparer depuis décembre et c'était magnifique. Je crois que c'est le premier qui ouvre toute une série de concerts.

L.D.B. : Quel a été votre ressenti, comment avez-vous trouvé le public ?

F.N. : J'ai joué à Wallonie-Bruxelles et au Tarmac. C'est vrai que le public de Wallonie était magnifique, la réaction était immédiate et automatique. C'était pareil au Tarmac même si cela ne s'est pas produit tout de suite, j'avais l'impression de les avoir un peu choqués avec mes textes.

L.D.B. : Aviez-vous des appréhensions sur le public avant votre concert ?

F.N. : Avant le concert, je n'aime pas trop penser au public, me mettre à l'esprit qu'il est capricieux. Je pense qu'un artiste, c'est quelqu'un qui ramène les gens dans son monde. Et quand cela se fait, il est clair que certains seront choqués, surpris. Je

crois que c'est là la nette différence entre l'artisanat et l'art. Car, un artisan va vers les gens, il réalise leurs commandes mais un artiste n'agit pas de la sorte. Il fait sa propre commande et invite les gens qui apprécient ou pas mais il en sort gagnant. Parce qu'après tout, ceux qui apprécient se posent des questions et ceux qui n'apprécient pas font de même. Et, moi je m'en fous de la réaction du public mais s'il me jette des tomates sur le podium, au moins j'aurais dit ce que j'avais à dire.

L.D.B. : Choqués, c'était quel genre de texte ?

F.N. : Je crois que le public congolais est habitué à écouter les chansons d'amour. Ainsi, lorsque quelqu'un vient leur dire qu'il faut changer les mentalités et non la constitution, les gens n'en reviennent pas, restent interloqués. Après, ils ont fini par comprendre que la démarche de ce grasse ne se résume pas qu'à chanter l'amour. On peut certes chanter l'amour mais aussi éveiller les consciences.

L.D.B. : Être un artiste engagé ou faire de la musique engagée cela rime à quoi, selon vous ?

F.N. : Je n'aime pas trop le mot engagé car à mon avis, être artiste, c'est déjà pouvoir parler de tout et ouvertement. Ce n'est pas être un encenseur des personnalités, non. Un artiste, c'est quelqu'un qui ose dire tout haut tout ce qui se dit tout bas et voit ce que les autres ne voient pas forcément. Il n'y a pas une autre sorte d'engagement. Je crois que lorsqu'on est un artiste l'on est déjà dans un combat, l'on se bat pour quelque chose, l'on est créateur.

L.D.B. : Quel est votre cheval de bataille ?

F.N. : La mentalité congolaise. Je crois que c'est la chose à changer car tout peut être fait, cela ne sert de rien à vouloir changer la constitution, ce qu'il faut plutôt, c'est changer les mentalités, l'on doit se battre pour cela.

L.D.B. : Que trouvez-vous à redire dans la mentalité des Congolais ?

F.N. : C'est vrai qu'il y a déjà les séquelles héritées de la colonisation. Nous avons eu un colonisateur qui jouait au parrain, au papa. Ainsi, cette mentalité de garder la main ouverte dans l'attente que l'on y mette quelque chose est restée sans penser à la tourner pour travailler. Et donc, c'est déjà cela le problème. Le premier combat c'est que les Congolais arrivent à se prendre en charge et non à demeurer dépendants. Et, les politiciens aussi jouent à ce petit jeu-là. Aujourd'hui l'on a du mal à enterrer certaines personnes parce que l'on veut toujours que les choses se décident à l'extérieur alors qu'ils ont tout ce qu'il faut dans leur pantalon. Il faut éveiller les consciences à ce sujet, que l'on en parle. Trop, c'est trop. Il faut qu'à un moment, l'on s'arrête et que l'on réalise que nous sommes indépendants et devons pour cela nous prendre en charge.

L.D.B. : Wallonie-Bruxelles était une scène importante mais ne représente pas le grand public kinoise, cela ne vous tente-t-il pas de revenir à Kinshasa ?

F.N. : Oui, il y a pas mal de projets, je crois que l'on va y revenir. De quelle manière je ne sais pas encore comment le dire. Avec tous les contacts pris, des liens vont se nouer. Du reste, à Lubumbashi nous recevons pas mal de Kinois pour des ateliers. Je crois que c'est parti pour un bon mariage entre Kinshasa et Lubumbashi.

Nioni Masela

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



FESTIVAL INTERNATIONAL DU CONTE

Jorus, Nestor Mabiala, Serge Roland Kaya échangent autour du conte au Maroc

La 2e édition du Festival international du conte de Larache au Maroc ouverte le 2 avril prend fin ce 7 avril. Il réunit les conteurs du Congo, du Sénégal, de la France, de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc.

Organisé par l'association des amis de la médiathèque Abdesamed Kenfaoui (AMAK) de Larache avec l'appui du ministère marocain de la culture, ce festival se tient sur le thème « Conte, archéologie et tourisme culturel ». Le festival international du conte de Larache a pour but de renforcer le métissage culturel par le conte. Cela justifie la participation congolaise à ce grand rendez-vous avec les conteurs Nestor Mabiala, Jorus Mabiala, Serge Roland Kaya du Congo. Les autres conteurs et conteuses présents ont pour noms: Sylvie Vieville (France), Abdoulaye Diop Dany (Sénégal), Mahi Seddik (Algérie), Radia Guermazi, Amal Mazouri, Latifa Slimani, Ghita Nakmouch, les conteurs locaux. Réunis au sein de la compagnie congolaise de conte Africa Graffitis, les conteurs congolais

partagent avec le public marocain la parole vagabonde comme autrefois et magnifient la magie de l'oralité comme au bon vieux temps du Mbongui. Ainsi, dans les écoles, sur le site archéologique de Lixus, dans la grotte d'Hercule à Rabat et à la place Djema El Fna à Marrakech, le conte congolais résonne par le biais des légendes, épopées ou aventures d'autrefois avec ses chants et son suspense à chaque péripétie du conte, cette culture orale véhiculée jadis à travers les contes et légendes à l'ombre du grand baobab ou au Mbongui dans la nuit étoilée jadis. Au royaume chérifien, c'est autour du thé à la menthe ou d'un plat de couscous épicé que les conteurs venus de divers horizons partagent leurs émotions de l'art de l'oralité.

Echanger, partager, créer des synergies évolutives tendant vers le patrimoine oral mondial et universel constituent le credo de ce festival qui transporte à travers les différents spectacles l'auditoire dans cette Afrique aux mille facettes mais unie dans sa diversité.

Hervé Brice Mampouya

MUSIQUE

L'artiste Sambadio en concert à l'IFC

Le vendredi 7 avril, à partir de 19 heures, l'artiste musicien Sambadio sera en concert à l'Institut français du Congo, la plus importante salle de spectacle de la ville océane.

Discret depuis un certain moment, Sambadio est sur le point de faire un come-back triomphant sur le devant de la scène musicale. L'artiste réserve une bonne surprise à ses fans, ce 7 avril à l'occasion d'un concert live à l'IFC avec un orchestre imposant à savoir les « Mac-kandas », le plus célèbre de la rumba à Pointe-Noire.

Animé par l'amour du micro, Sambadio n'a, en fait jamais quitté le monde musical, bien au contraire, il continue de vivre de cette passion. Avec ce nouveau concert qui se résume entre nostalgie et chants inédits, Sambadio va une fois de plus renouer le contact avec ses fans qui attendent de le voir monter à nouveau sur scène. Annoncé par l'IFC, ce concert retient déjà l'attention des ponténégriens qui, pour la plupart,



Sambadio./crédit photo «DR»

côté chaleureux qui conjugue avec sourire, amour du travail et envie d'aller de l'avant. Auteur-compositeur et interprète, Sambadio défend une idéologie musicale bien personnelle, baignée de valeur rafraichissante. Notons qu'au cours de ce concert, Sambadio interprétera ses plus belles chansons dont nombreuses ont marqué la mémoire des mélomanes congolais.

Hugues Prosper Mabonzo

Démarrage du championnat départemental du basketball le 9 avril

La Ligue départementale de basketball de Pointe-Noire organise son championnat édition 2017 du 9 avril au 11 au mai. Le match d'ouverture mettra aux prises TOBB à Black Lion au terrain BBS en face de la Foire

Douze équipes sont en lice de cette compétition de la ligue de basketball de Pointe-Noire en vue de conquérir le titre départemental. Il s'agit de : TOBB, Black Lion, BBS, Peninsul, NTSC les balaises, synergie, AS Cheminots, Inter club1, Inter club 2, CP-GOS, JSK. Trois confrontations sont prévues à l'occasion de la première journée. En effet, après le match d'ouverture qui mettra aux prises TOBB contre Black Lion, BBS affrontera Peninsul avant le derby, NTSC Les Balaises/Synergie. Après cette première journée, la compétition se poursuivra simultanément à la Foire, au Km4 et au terrain de la SNDE, question de rapprocher la discipline du public et d'inciter les jeunes à sa pratique.

Notons que ce championnat qui s'inscrit dans le



Illustration d'un basketteur «DR»

cadre du programme des activités de la Ligue à un grand enjeu pour les basketteurs et les clubs de Pointe-Noire dès lors que le Congo s'appête à abriter cette année l'Afrobasket.

Charlem Léa Legnoki

CENTRAFRIQUE

L'ONU demande aux groupes armés d'arrêter immédiatement les violences

La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en République centrafricaine (Minusca) et le Conseil de sécurité ont reproché cette flambée de violences à caractère ethnique qui affecte les préfectures de l'Ouham Pendé (Ouest), de Ouaka (Centre) et de Mbomou (Est).

« La Minusca réitère son appel et fait écho à celui du gouvernement et de la communauté internationale à tous les groupes armés de cesser immédiatement et sans condition toute hostilité et de choisir la voie de la paix proposée par les autorités, notamment dans le cadre de la mise en œuvre du programme de désarmement, et de réconciliation nationale », souligne un communiqué.

La force internationale a également condamné « ces violences à caractère ethnique » commises par le Front patriotique pour la renaissance de la Centrafrique (FPRC), l'Unité pour la paix en Centrafrique (UPC) et des éléments armés anti-balaka sur les populations civiles, en particulier Peulhs Fulanis, dans certaines localités de l'est du pays. De même, elle a condamné « les groupes armés qui, sous prétexte de se protéger, commettent des atrocités sur d'autres populations civiles ».

Tout en dénonçant les manipulations des populations civiles par les groupes armés dans le but de s'en prendre aux Casques bleus, la Minusca, a réitéré sa « détermination à protéger, en toute impartialité, les minorités et les populations civiles menacées sur le

territoire national »

Le Conseil de sécurité a aussi condamné les violences perpétrées par les groupes armés et leurs tentatives de prendre par la force le contrôle du territoire et des ressources, et demandé instamment à tous les groupes armés, en particulier le FPRC et l'UPC, « d'arrêter immédiatement toute violence et d'honorer leur engagement, sans aucune restriction, au processus de désarmement, de réintégration et de rapatriement (DDRR) ». Il a réitéré son soutien au président Faustin Archange Touadéra dans ses efforts visant à ramener la paix dans le pays. Les membres du Conseil ont renouvelé leur appui à la Minusca dans la mise en œuvre de son mandat en République centrafricaine.

Nestor N'Gampoula

FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Afrique (Afrique du Sud, Angola, Maroc et Tunisie)

Afrique du Sud, 22e journée, 1re division

Christoffer Mafoumbi était sur le banc lors de la victoire des Free State Stars face aux Orlando Pirates (3-2). Recruté pour pallier l'absence du gardien congolais, le Sud-Africain Ngobeni devrait retourner sur le banc, au nom de l'alternance décrété par le staff technique. Et Mafoumbi devrait retrouver sa place pour affronter, en Coupe, les Orlando Pirates samedi, puis Baroka en championnat le 11. Mais avec 1 succès pour 1 nul et 2 défaites

Angola, match en retard de la 6e journée, 1re division

Premier but de la saison pour Julssy Boukama Kaya, qui offre la victoire, ce mardi, au Recreativo Libolo sur le terrain du Progresso Lunda Sul (2-1). Titulaire, il marque du droit à la 77e sur une passe en retrait de Nandinho. Le Recreativo, qui compte toujours 2 matchs en retard à jouer, remonte à la 6e place.

Angola, 8e journée, 1re division

Samedi, Julssy Boukama Kaya était titulaire lors du match nul obtenu par le Recreativo do Libolo sur le terrain de Kabuscorp (2-2). Averti à la 15e. Au classement, le Recreativo est 10e mais compte 3 matchs en retard (matchs décalés en raison de la campagne de la Coupe de la CAF).

Maroc, matchs en retard de la 21e journée, 1re division

Fabrice Ondama était titulaire lors du match nul concé-



Premier but de la saison pour Julssy Boukama Kaya qui offre la victoire au Recreativo do Libolo ce mardi (droits réservés)

dé par le Wydad de Casablanca face au FAR de Rabat (1-1). Le WAC est en tête du championnat avec 2 points d'avance sur le grand rival casablançais, le Raja. Sans Saira Issambet, le FUS de Rabat bat le Kasba Tadla (2-1). Et remonte à la 8e place avec 27 points. Ménagé en vue du match de Coupe de la CAF à Conakry, contre le FC Horoya, Ismaël Ankobo n'était pas dans le groupe de l'Ittihad Tanger, large vainqueur sur le terrain d'Agadir (4-0). L'IRT est 5e avec 35 points.

Tunisie, 7e journée des play-downs, 1re division

Le CA Bizertin est tenu en échec par Kairouan (1-1). Jacques Medina Temopélé, titulaire, est passeur décisif sur l'égalisation du CAB, est 8e et dernier avec 4 points.

Camille Delourme

MUSIQUE

« Matu » le nouvel album de Gladys Samba bientôt dans les bacs

« Matu » est un album teinté d'une musique métissée (entre le folklore et le Jazz) que Gladys Samba va bientôt offrir aux mélomanes de la bonne musique. L'artiste est présentement entre le studio et les prestations hebdomadaires en prélude à la sortie officielle dudit opus qui contient 9 titres.

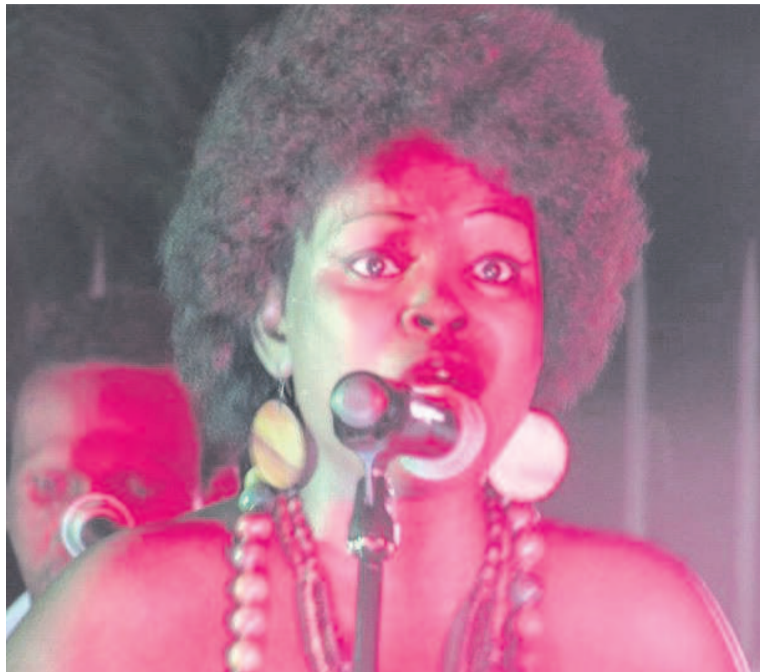
« Matu » le titre phare de l'album est un mot en lari, un dialecte du sud Congo et qui signifie en français, « l'avenir ».

A propos du choix de ce titre, Gladys Samba que nous avons rencontrée, explique : « J'ai titré mon album Matu, parce que je préfère parler de l'avenir et non du passé que je connais déjà. Voilà pourquoi je veux regarder devant. En fait quand je parle de Matu, je fais allusion à toutes les femmes, et non à moi seule. »

Outre « Matu », l'artiste a chanté également « Mona (voir) ; L'enfant ; Mbelenzele ; Zabatabata

(Savoir dire ce que tu penses) ; Mon sang ; Nkusu ; Sacroudins ; La berceuse ; Simba nga ; et Matu. Elle se fait accompagnée de ses artistes qui pour la plupart sont à la défense. Il s'agit entre autres de : Press Mayindou à la guitare ; Romaric Percu à la percussion ; Kanu (son fils) à la batterie ; Eric le basiste ; Samuel Mienandi au clavier y compris.

La sortie officielle de l'album « Matu » est prévue pour la fin des grandes vacances. Présentement, l'artiste se dit être à 50% de la réalisation de cet opus. « Bien que je suis en plein stu-



Gladys Samba (DR)

dio, il y a des moments où je joue les spectacles. Présentement, je prépare le concert

Matu. Comme l'an passé, j'ai donné un concert exclusif, le 08 mars dernier à l'Institut

français du Congo (IFC) à l'occasion de la célébration de la journée internationale de la femme où j'ai fait un show de l'album Matu. Dorénavant, je vais prêter chaque vendredi au restaurant Nkodia situé au 29 rue Ampère à Bangongo dans le deuxième arrondissement de Brazzaville

», a-t-elle fait savoir. Rendant grâce à Dieu pour tous ces efforts, l'artiste a remercié aussi son manager Faustin Keoua-Leturmy qui l'accompagne dans le traitement des textes de cet album dans lequel, elle a privilégié les femmes et les enfants. Elle a enfin annoncé son éventuelle participation au prochain Marché africain du spectacle et des arts (Masa) à Abidjan en Côte-d'Ivoire.

Bruno Okokana

JUDO

Le Congolais Arnaud Liyeli Bongambe fait ses preuves en France

L'ancien capitaine des Diables rouges de judo évoluant désormais dans l'hexagone vient d'être sacré vice-champion au Challenge départemental d'Indre-et-Loire en France avec le judo club Touraine.

Le judoka congolais, Arnaud Liyeli Bongambe, a en effet livré six combats lors de la compétition. Il a réalisé 4 victoires contre 2 défaites. Une performance qui lui a permis de se qualifier en finale et terminer le Challenge sur la deuxième marche du podium. « Comme depuis toujours, je me sens bien sur le tatami dans telle ou telle compétition. L'expérience que j'ai acquise dans la pratique du judo au Congo me permet de réaliser pas mal de performances malgré le fait que j'ai passé près de huit ans en dehors des tatamis », a fait savoir le Congolais vice-champion.

En rappel, Arnaud Liyeli Bongambe a fait ses premiers pas dans la pratique du judo dans les années 1995 au Club 56 à Ouénzé, cinquième arrondissement de Brazzaville. Une année plus tard, il participe au championnat communal à l'issue duquel il est sacré champion. En 2002, maître Arnaud Liyeli Bongambe intègre l'équipe nationale dans la



Le judoka Congolais avec son trophée (DR)

catégorie des juniors. La même année il remporte la médaille de bronze au Tournoi International de Yaoundé avant de rééditer le même exploit trois fois de suite. Arnaud Liyeli Bongambe a assumé les responsabilités de capitaine de l'équipe nationale pendant les Jeux Africains 2007 en Algérie. Après une longue absence sur le tatami du fait d'une blessure, l'athlète congolais a repris service en janvier 2017. Aujourd'hui, il se prépare pour le Tournoi de Bruxelles qui se disputera dans la capitale Belge du 14 au 15 avril courant.

Rominique Nerplat Makaya

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

AS Otoho cale face à la JSP



Bersyl Obassi et ses coéquipiers n'ont pas fait le match qu'il fallait (Adiac)

En match avancé de la 16e journée disputée le 4 avril au stade Alphonse-Massamba-Débat, l'AS Otoho a encore confirmé ses difficultés à s'imposer loin de sa base. Elle a partagé les points à Brazzaville avec la Jeunesse sportive de Poto-Poto (JSP) 0-0.

Ce score ne lui garantirait certainement pas le statut de leader au terme de la phase aller. Le dernier match de la première phase de l'AS Otoho à Brazzaville n'a pas eu la même saveur que le premier. Le 31 janvier en effet, cette formation signait sa première victoire à l'extérieur 2-1 face à Patronage Sainte-Anne. C'est la seule et l'unique loin de sa base. Car le 4 avril, la JSP galvanisée par ses deux succès consécutifs, a tenu la tête.

Les Brazzavillois étaient bien dans leur match. Pour preuve, ils allaient ouvrir le score avant même la pause, notamment à la 43e minute. Junior Elenga avait réussi à dribbler Garcia Elion, le portier de l'AS Otoho, auteur d'une sortie manquée hors de

sa surface de réparation. Malheureusement pour la JSP, il n'a pas pu redresser le ballon. Deux minutes après, le gardien de l'AS Otoho est une fois de plus sollicité sur la frappe de Junior Elenga. Il la repousse vers les pieds de son défenseur qui écarte le danger.

En difficulté avant la pause, l'AS Otoho remettait le nez à la fenêtré après l'entrée de Jonathan Mbou. Ce dernier crée la première situation sur sa reprise de la tête à la 62e minute bien captée par le gardien de JSP Fustel Mboumba. Pas de quoi faire peur à la JSP. Au contraire c'est elle qui se montrait encore plus dangereuse que les visiteurs. Dans les minutes qui suivaient, le club de Poto-Poto par l'entremise d'Elenga manquait

une énorme occasion d'ouvrir le score. L'AS Otoho réagissait à la 81e minute sur un coup franc de Jaures Ngombé qui touche le poteau entrant avant de sortir. Il fallait un sauvetage in extremis de Garcia Elion pour éviter la troisième défaite de l'AS Otoho cette saison. Au classement, l'AS Otoho reste leader avec 32 points en attendant la rencontre de ce jeudi entre le Cara et l'Etoile du Congo. En cas de victoire des Aiglons, Otoho sera releguée à la deuxième place.

En première explication, le FC kondzo a dominé Tongo Football club 2-1. Matheus Botamba avait ouvert le score pour le TFC. Mais à la reprise Vivien Obio a égalisé par un penalty discutable avant d'offrir à Kondzo sa deuxième victoire de la saison. Le FC kondzo améliore son compteur à 14e points et reste 17e au classement.

James Golden Eloué